

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



SEYCHELLES

DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS 2011-2015

DÉPARTEMENT RÉGIONAL EST 1 (OREA)

MARS 2011

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
1. INTRODUCTION	1
II CONTEXTE ET PERSPECTIVES	1
2.1 Contexte économique, politique et social	1
2.2 Options stratégiques	12
2.2.1 Cadre stratégique du pays	12
2.2.2 Défis et faiblesses	13
2.2.3 Atouts et opportunités	15
2.3 Coordination de l'aide / harmonisation	15
2.4 Positionnement du Groupe de la Banque aux Seychelles	16
III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LES SEYCHELLES	18
3.1 Bien-fondé de l'intervention du Groupe de la Banque	18
3.2 Pilier du soutien du Groupe de la Banque	18
3.3 Résultats attendus et objectifs	20
3.4 Suivi et évaluation	22
3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation	22
3.6 Dialogue avec le pays	23
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24

ANNEXES

1. Cadre des résultats et de suivi du DSP des Seychelles 2011-2015	
II. Récapitulatif des opérations en cours du Groupe de la Banque (février 2011)	
III. Plan d'amélioration du portefeuille-pays	
IV. Seychelles : Indicateurs socioéconomiques comparatifs	
V. Seychelles : Principaux indicateurs macroéconomiques	
VI. Situation des OMD dans les Seychelles (en 2010)	
VII. Classement des Seychelles - EPIP 2007-2010	
VIII. Activités des partenaires au développement par secteur	
IX. Références bibliographiques	
X. Encadrés 1,2 et 3	
XI. Carte administrative des Seychelles	

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Monnaie = 15.03.2011

1,00 UC = 1,57 \$ É-U

1,00 UC = 18,71 SCR

1 \$ É.-U = 11,89 SCR

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

PÉRIODE DE L'EXERCICE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AGC	Augmentation générale du capital
APE	Accords de partenariat économique
APS	Autorité portuaire des Seychelles
ARV	Médicaments antirétroviraux
ASS	Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
BDS	Banque de développement des Seychelles
BIS	Bureau d'investissement des Seychelles
BM	Banque mondiale
CCIS	Chambre de commerce et de l'industrie des Seychelles
CMR	Cadre de mesure des résultats
CNUDB	Convention des Nations Unies pour la diversité biologique
COI	Commission de l'Océan indien
COMESA	Marché commun d'Afrique orientale et australe
CUT	Compte unique du Trésor
DSIR	Document de stratégie d'intégration régionale
DSP	Document de stratégie pays
EES	Études économiques et sectorielles
EESS	Système de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est des Seychelles
EF	Exercice financier
EGRP	Programme de réforme de la gouvernance économique
EMPS	Plan de gestion environnementale pour les Seychelles
EPIP	Évaluation des politiques et institutions du pays
EPPP	Évaluation de la performance du portefeuille-pays
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
FFE	Facilité de financement élargie
FMI	Fonds monétaire international
FPPS	Front progressiste du peuple seychellois
FSN	Fonds spécial du Nigéria
GS	Gouvernement seychellois
GFP	Gestion des finances publiques
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
LUNGOS	Unité de liaison des organisations non gouvernementales
MPEF	Mémorandum des politiques économiques et financières
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NSI	Note de stratégie intérimaire
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OCDEPD	Partenaires au développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Nations Unies

OSC	Organisation de la société civile
PBPCG	Garantie partielle de crédit axée sur la politique
PDIA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PEID	Petit État insulaire en développement
PEFA	Dépenses publiques et responsabilité financière
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNS	Parti national des Seychelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PP	Parti du peuple
PPP	Partenariat public-privé
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RNB	Revenu national brut
RSF	<i>Reporteurs Sans Frontières</i>
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SBA	Accord de confirmation
SCI	Compagnie de commerce international
SCR	Roupie seychelloise
SDN	Stratégie de développement national
S&E	Suivi et évaluation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SFL	Société de financement de logement
SMT	Stratégie à moyen terme
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ZEE	Zone économique exclusive
\$ É-U	Dollar des États-Unis

I. INTRODUCTION

1.1 La stratégie du Groupe de la Banque pour les Seychelles, qui couvre la période 2009-2010, a été définie dans la Note de stratégie intérimaire, approuvée par le Conseil en avril 2009. Cette stratégie a été formulée afin d’orienter le réengagement du Groupe de la Banque auprès des Seychelles après une longue période d’absence¹ et de soutenir le vaste programme de réforme du gouvernement, lancé en octobre 2008. Durant cette période, le Groupe de la Banque a adopté une position prudente et le programme de prêt s’est limité à la fourniture d’un appui budgétaire indispensable et d’une assistance en matière de restructuration de la dette. De plus, plusieurs dons ont été alloués au titre de l’assistance technique, afin de préparer un engagement plus substantiel sur le moyen/long terme. Depuis, les performances macroéconomiques se sont notablement améliorées, tandis que le pays a enregistré une relance importante de son économie. Le pays est donc aujourd’hui prêt à bénéficier d’opérations de prêt plus importantes s’inscrivant dans le cadre d’un Document de stratégie pays (DSP). Le DSP des Seychelles pour la période 2011-2015 vise ainsi à encadrer la réponse du Groupe de la Banque face aux nouvelles priorités de développement, au moment où les autorités nationales lancent des réformes de deuxième génération.

1.2 Ce DSP évalue donc les perspectives de développement et les défis auxquels doit faire face le pays, ainsi que les choix stratégiques du gouvernement. Il définit ensuite le rôle que peut jouer le Groupe de la Banque en matière d’appui stratégique pour les Seychelles, de façon cohérente avec les domaines où la Banque bénéficie d’avantages comparatifs, afin d’aider le pays à atteindre ses objectifs de développement sur le moyen/long terme. La préparation du DSP repose sur des consultations et de discussions détaillées avec le gouvernement et les principales parties prenantes, notamment les partenaires au développement (PD), et les organisations du secteur privé et de la société civile. Les différentes questions qui ont été abordées sont, notamment : i) le contexte du pays et les perspectives ; ii) la réserve indicative de projets de référence et sa cohérence avec les piliers proposés, ainsi qu’avec les priorités du gouvernement ; iii) les autres domaines d’interventions des PD pour la période couverte par le DSP ; et iv) la formulation du Cadre de mesure des résultats du DSP (CMR).

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES

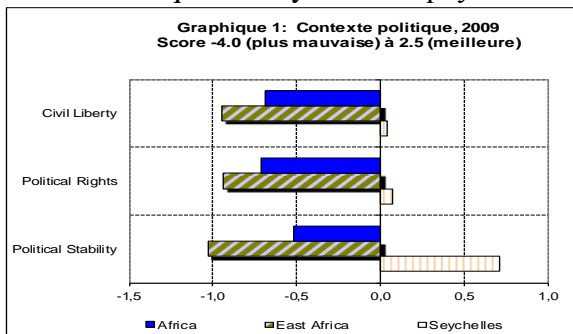
2.1 Contexte économique, politique et social

Contexte politique

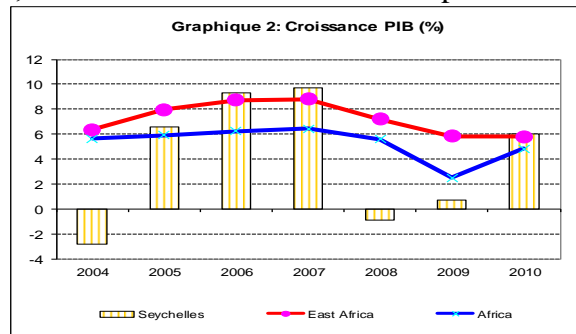
2.1.1 Le contexte politique est actuellement marqué par les échéances de l’élection présidentielle qui aura lieu en mai 2011 et des élections législatives prévues à la mi-2012. Lors de la dernière élection présidentielle, en juillet 2006, le Président James Michel, candidat du Front progressiste du peuple seychellois (FPPS) – rebaptisé par la suite le Parti du Peuple (PP) – a été élu avec 54 % des voix, tandis que le candidat du parti de l’opposition, le Parti national des Seychelles (PNS), a recueilli 46 % des voix. Les résultats des élections législatives, qui ont suivi en mai 2007, ont été, dans une large mesure, similaires. Le Président Michel entrera en lice pour sa deuxième réélection lors des prochaines échéances électorales, qui revêtent une importance cruciale. Il s’agit en effet des premières élections depuis la crise économique et le lancement des profondes réformes économiques entre 2008 et 2010. L’une des autres évolutions notables est que le processus de réforme a permis d’estomper les différences entre les deux principaux partis.

¹ Les Seychelles ont été frappées de sanctions suite à ses arriérés de paiement auprès du Groupe de la Banque pour la période 2002-2006.

Le PP est fondamentalement revenu sur sa position initiale d'inspiration socialiste pour s'aligner sur le libéralisme économique, qui était défendu par l'opposition lors des précédentes élections. Du fait de cette situation et de la dépendance des Seychelles vis-à-vis de l'aide extérieure, il est peu probable que des changements politiques importants interviennent, quels que soient les résultats des urnes. En fait, le programme de réformes socioéconomiques doit permettre de rendre la société seychelloise plus transparente et moins polarisée politiquement. Cependant, certains défis clés restent à relever, notamment la mise en place d'un pouvoir judiciaire indépendant, ainsi qu'un renforcement de la liberté de la presse. Il convient toutefois de noter que les Seychelles bénéficient d'une forte stabilité politique, par rapport aux autres pays d'Afrique (voir graphique 1). Les indicateurs en matière de droits politiques et de libertés civiles sont meilleurs que la moyenne des pays d'Afrique, même si des améliorations sont possibles.



Source : Département des statistiques de la BAD, données du FEM, 2009



Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques en Afrique, mars 2011

Contexte économique

2.1.2 L'économie des Seychelles a subi des transformations majeures au cours des deux dernières années. Avant 2009, les politiques récurrentes d'expansion budgétaire et monétaire, combinées à des politiques commerciales et de taux de change discordantes, ont favorisé l'apparition de déséquilibres macroéconomiques importants. L'économie a ainsi été tellement fragilisée que le pays n'a pu honorer sa dette extérieure à compter de fin 2008. Grâce au vaste programme de réformes mis en œuvre par le gouvernement et au soutien des principaux PD (notamment le Groupe de la Banque, les institutions de Bretton Woods et l'Union européenne), le pays a enregistré une relance économique significative. Durant cette période, le pays a fortement renforcé sa solvabilité et obtenu un bilan positif de ses réformes.

Croissance et moteurs de la croissance

2.1.3 Croissance économique : la croissance du PIB réel est passée de -1,3 % en 2008 à 0,7 % en 2009, ce qui, malgré la faiblesse du résultat, contraste fortement avec la contraction de 7,6 % prévue lors du lancement du programme de réformes (voir graphique 2). Cette croissance a été alimentée par un rebond du secteur touristique au second semestre.

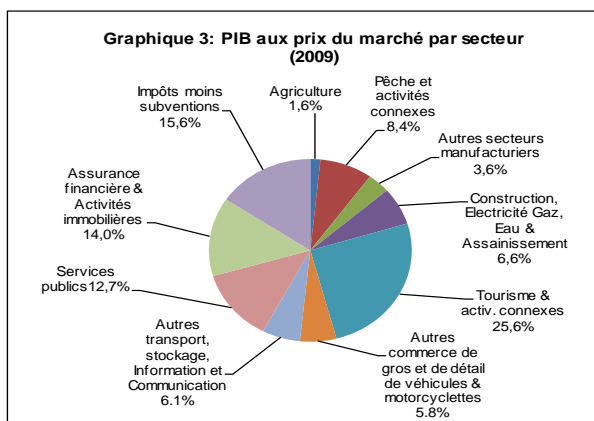
2.1.4 À compter de fin 2009, la fréquentation touristique n'a baissé que de 1 % par rapport aux deux dernières années, puis elle a augmenté de 10 % au cours de l'année 2010². Par rapport à 2009, le nombre de touristes provenant d'Europe (qui représentent la grande majorité, avec environ 75 % du total) a augmenté de 8 % en 2010, tandis que la fréquentation des touristes provenant d'Afrique et d'Asie a augmenté encore plus rapidement avec respectivement 58 % et 24 %. Cette évolution a été soutenue par un rebond de l'économie générale, une roupie seychelloise faible et des réductions sur les prix offerts par les tour-opérateurs. En plus du tourisme, le deuxième principal moteur de la croissance a été l'investissement direct étranger

² En comparaison, le tourisme en Mauritanie a augmenté de 7 % en 2010.

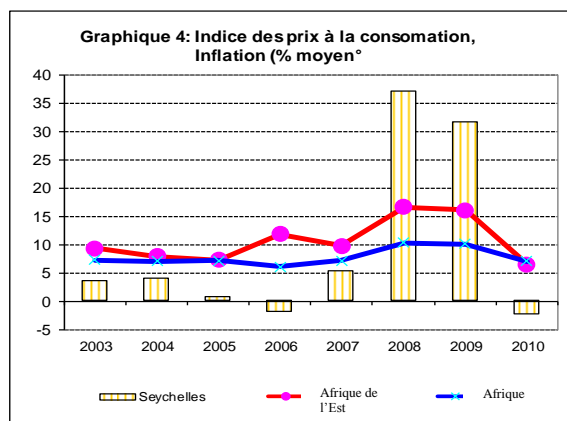
(IDE). Il a augmenté après l'achèvement de plusieurs hôtels haut de gamme, largement financés par des investisseurs étrangers, et de la construction d'un projet résidentiel (île Persévérance).

2.1.5 La croissance du PIB réel est estimée à 6% pour 2010, et les perspectives à moyen terme sont favorables, avec une prévision de croissance aux environs de 5% pour la période 2011-2013. Ces bons résultats sont principalement dus au boom du secteur touristique, à la suite des efforts du gouvernement pour promouvoir le pays hors de ses marchés traditionnels, et l'expansion des secteurs des communications et de la construction. Le secteur de la pêche continue à subir les conséquences négatives de la baisse des stocks de poissons et de la menace des attaques de pirates dans l'océan Indien. Il est prévu que l'afflux d'IDE ralentisse à la suite de l'achèvement des grands projets dans le secteur de la construction.

2.1.6 Structure économique : la taille globale de l'économie est faible, avec un PIB nominal estimé à environ 790 millions de dollars EU en 2009. En termes de structure (voir Graphique 3), l'économie reste dominée par le secteur des services, avec le tourisme, et d'autre part la pêche et la transformation du poisson comme principaux moteurs de la croissance, soit une forte dépendance du pays vis-à-vis du commerce international et des services. Le secteur du tourisme contribue à 26% du PIB, emploie environ 30% de la main-d'œuvre et dégage 70% des recettes en devises. Les Seychelles bénéficient d'une Zone économique exclusive (ZEE) de près de 1,4 million de kilomètres carrés, dans l'un des principaux parcs mondiaux de pêche au thon. La pêche au thon et la transformation, directe et indirecte, représente 8% du PIB, 35% des exportations et emploie 7 % de la main-d'œuvre. L'un des défis à venir est de renforcer en amont les liens de la pêche avec l'économie locale, afin de pouvoir exploiter pleinement la valeur potentielle de ce secteur.



Source : Département des statistiques de la BAD



Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques en Afrique, mars 2011

2.1.7 Du fait de la limitation de son territoire et de ses possibilités de diversification, les Seychelles dépendent des importations pour le pétrole, l'alimentation, presque toutes les matières premières et les services spécialisés. Le pays reste donc extrêmement vulnérable aux chocs affectant l'économie mondiale et/ou des termes de l'échange. La production agricole est restreinte par la faible disponibilité en terres arables, estimées à 600 hectares. De ce fait, le pays est un importateur net de denrées alimentaires, et le gouvernement cherche à mettre en place une politique de sécurité alimentaire. Il convient de noter que le gouvernement poursuit activement l'exploitation de pétrole offshore dans la ZEE.

Gestion macroéconomique

2.1.8 Le programme de réformes adopté par le gouvernement fin 2008 contrastait fortement avec l'ancienne stratégie de développement conduite par l'État, basée sur un modèle économique d'autosuffisance et d'intervention directe dans la fabrication, la distribution, le commerce et autres activités économiques menées par des organismes parapublics. Le programme, qui était à l'origine appuyé par un Accord de confirmation biennal (SBA), a été mis en œuvre avec succès, preuve de la détermination du gouvernement à faire face à une double crise : la récession mondiale et la crise de la dette extérieure du pays. En conséquence, le FMI a approuvé une Facilité de financement élargie (FFE) en décembre 2009, en remplacement du SBA. Dans le cadre de cette Facilité, les Seychelles ont déjà bien engagé leurs réformes de deuxième génération (voir encadré 1, annexe X). D'après le FMI, le pays avait pleinement atteint à la fois ses critères quantitatifs de fin décembre 2010 prévus par la FFE et ses objectifs structurels. Les principales réformes se poursuivent, notamment la révision du régime fiscal, l'amélioration des systèmes de gestion des finances publiques (GFP), la modernisation des opérations monétaires, et le renforcement de la supervision du secteur financier ainsi que des indicateurs macroéconomiques.

2.1.9 Politique monétaire : La stabilité des prix était le principal objectif de la politique monétaire et le résultat a été remarquable en 2009 et 2010. Le taux d'inflation annuel moyen, qui s'était envolé à 37% en 2008 à la suite de la libéralisation du marché des changes en novembre 2008, est repassé sous la barre des 10% à la fin du 1^{er} trimestre 2010. Les pressions inflationnistes restent sous contrôle, avec un taux moyen de renchérissement tombé à -2,4 % en décembre 2010. Cet allègement de la pression inflationniste est dû essentiellement à l'intensification de la concurrence dans le secteur commercial, qui a permis au pays de contrer les menaces d'augmentation des prix alimentaires mondiaux. Toutefois, l'inflation devrait grimper à 4,2% en 2011, avant de refluer à 2,9% en 2012 (voir graphique 4).

2.1.10 La Banque centrale des Seychelles (CBS) a également renforcé la supervision des institutions financières non commerciales, telles que la Banque de développement des Seychelles (DBS) et la *Housing Finance Company* (HFC). Cependant, la gestion des liquidités et l'envoi de signaux de politique monétaire ont commencé à poser problème ces derniers mois. Pour y remédier, la CBS travaille en coordination avec le ministère des Finances en vue de l'émission de bons du Trésor. Gestion du taux de change : La SCR s'est stabilisée depuis les fortes fluctuations de fin 2008. Après avoir flotté fin 2008, elle s'est effondrée à 16,8 SCR/1 \$EU, avant de rebondir jusqu'à 10,3 SCR/1 \$EU en octobre 2009, puis de glisser progressivement à 12 SCR/1 \$EU en février 2011. La CBS ne maintient sa politique d'intervention sur le marché des changes que pour atténuer la volatilité excessive et assurer le bon fonctionnement du marché.

2.1.11 Secteur extérieur : Selon les estimations, le déficit de la balance courante est passé de 30% du PIB en 2009 à 33,2% en 2010, suite à la hausse des importations, due à une augmentation des activités économiques (notamment la construction), financées principalement par des investisseurs étrangers. Le déficit devrait diminuer respectivement à 24,5 % et 22,2 % en 2011 et 2012, grâce à la croissance soutenue des exportations. Les réserves de change s'élevaient à 211 millions de dollars EU mi-novembre 2010, soit l'équivalent de 2,3 mois d'importations, contre 169 millions de dollars ou 1,6 mois d'importations un an plus tôt³.

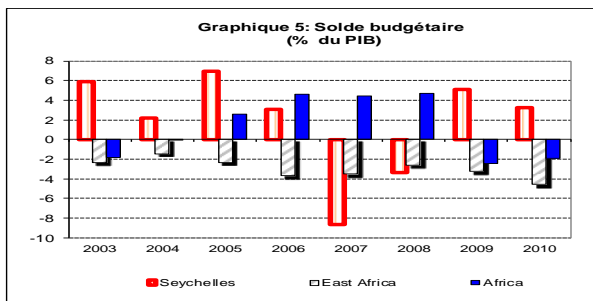
³ Elles devraient atteindre 2,7 mois d'importations en 2011 et poursuivre leur tendance à la hausse jusqu'à l'objectif de 3 mois d'importations d'ici à 2012.

2.1.12 Politique budgétaire : Le gouvernement poursuit un cap conforme à la stratégie de réduction de la dette publique visée, qui lui permet de dégager des excédents budgétaires depuis 2009 (voir graphique 5). L'excédent primaire de 2010 devrait atteindre 9,4 % du PIB, reflétant l'évolution positive des réformes fiscales, des revenus et des dépenses (cf. encadré 2, annexe X).

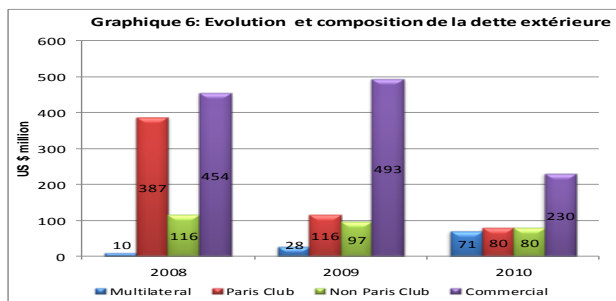
2.1.13 Dette extérieure : Les progrès substantiels accomplis en matière de restructuration de la dette représentent l'une des évolutions les plus remarquables du programme de réformes du pays⁴ (voir encadré 3, annexe X). À compter de janvier 2011, les autorités avaient conclu des accords avec les créanciers externes couvrant environ 91% de la dette pouvant faire l'objet d'une restructuration. Grâce à ces accords, le montant de la dette extérieure est passé de 734 millions de dollars EU (92% du PIB) en 2009 à 461 millions (54% du PIB) en janvier 2011 (graphique 6). À la lumière de cette évolution, l'agence Fitch Ratings a remonté la note des Seychelles à « B », avec des perspectives stables début février 2011.

Gouvernance

2.1.14 Les Seychelles sont un bon élève en termes de gouvernance. Les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale montrent que dans la plupart des domaines (stabilité politique, efficacité du gouvernement, respect de l'État de droit et maîtrise de la corruption), les Seychelles se situent au-dessus du 50^e rang percentile parmi les 212 pays examinés en 2009. En outre, l'indice Mo Ibrahim 2010 de la gouvernance en Afrique⁵ montre qu'entre 2008 et 2009, les Seychelles ont amélioré leur note globale de 77,0 à 78,5 (sur 100). Son rang est resté inchangé, à la deuxième place (après l'Île Maurice) sur les 48 pays de l'Afrique subsaharienne.



Source : Département des statistiques de la BAD, AEO, mars 2011



Ministère des Finances (données 2010 reflétant la situation en janvier 2011)

Lutte contre la corruption : Pour la troisième année consécutive, la note du pays, d'après l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, est restée inchangée à 4,8⁶ en 2010. En termes de classement, les Seychelles ont considérablement progressé en 2010, passant de la 54^e place en 2009 à la 49^e place (sur 178 pays). Elles conservent également le quatrième rang en Afrique subsaharienne après le Botswana, l'Île Maurice et le Cap-Vert. Si l'IPC évalue par définition la corruption perçue plutôt que réelle, il indique que les participants à l'enquête estiment que la corruption ne semble pas s'être accrue ces dernières années.

Gestion des finances publiques (GFP) : L'Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière de 2008 (PEFA)⁷ a conclu à l'existence d'un environnement fiduciaire relativement sain. Toutefois, au moment de l'évaluation, la première génération des réformes n'avait pas été pleinement mise en œuvre et dans le cadre de la première opération d'appui budgétaire de la Banque (EGRP)⁸, le renforcement de la GFE était l'un des axes

⁴ La crise de la dette des Seychelles qui a culminé dans le défaut de paiement d'octobre 2008 a été décrite en détail dans la note de stratégie intérimaire approuvée par le Conseil le 15 avril 2009.

⁵ L'indice Ibrahim évalue la distribution des biens et des services publics aux citoyens par les acteurs étatiques et non étatiques. Il a recours à des indicateurs des quatre grandes catégories comme représentants de la qualité des processus et des résultats de la gouvernance. Ces quatre catégories sont les suivantes : i) sécurité et respect de l'État de droit ; ii) participation et droits de l'homme ; iii) perspectives économiques viables ; et iv) développement humain.

⁶ 0 représente la corruption maximum et 10 la corruption minimum.

⁷ Une nouvelle évaluation PEFA est en cours et le rapport est attendu pour avril 2011.

⁸ Réf. : ADB/BD/WP/2009/117, approuvé le 22 juillet 2009.

prioritaires. L'évaluation ultérieure de l'EGRP réalisée par la Banque indique que des progrès notables ont été accomplis depuis 2008 dans la mise en œuvre des réformes de GFP, notamment avec l'adoption d'une nouvelle Loi sur la passation des marchés publics⁹ en 2008, la création d'un Compte unique du Trésor fin 2009 et l'adoption de la Loi sur l'audit (amendement)¹⁰ courant 2010. Malgré l'avancée remarquable des réformes de GFP, il reste des défis à relever, notamment au niveau du contrôle interne et externe des finances publiques.

2.1.15 La note EPIP des Seychelles est basse, mais elle est en progression depuis 2007 (annexe VII). Si le pays a obtenu de très bons résultats à certains égards, en particulier en matière d'intégration et d'équité sociale, ses notes de gestion économique et de politiques structurelles ne se sont pas beaucoup améliorées, et celles relatives au secteur financier et à l'environnement réglementaire des affaires restent inférieures à la moyenne. Cette situation reflète les problèmes exposés ci-après (paragraphe 2.2.3) et constitue le socle des domaines devant faire l'objet d'un dialogue et d'Études économiques et sectorielles (paragraphe 3.3 et 3.6).

Environnement des affaires et compétitivité

2.1.16 Dans le cadre des réformes de première génération, le gouvernement s'est aussi attaché à améliorer le climat des affaires et à appuyer la croissance tirée par le secteur privé. Dans ce contexte, un certain nombre de réformes législatives, réglementaires et institutionnelles ont été mises en œuvre et ont également été soutenues par la Banque via l'EGRP. Nous citerons notamment l'adoption de deux lois cruciales en 2010 : i) la Loi d'amendement sur les licences (les amendements s'y rattachant visant à simplifier les procédures d'octroi de licences, qui étaient restées inchangées depuis 1986) ; et ii) la Loi sur les investissements, qui accroît les moyens du Bureau d'investissement des Seychelles (SIB) pour attirer les investisseurs étrangers et promouvoir les partenariats public-privé (PPP).

Tableau 1 : Facilité de la pratique des affaires en 2009 et 2010 (classement parmi les pays africains)

Rubrique	Classement 2009	Classement 2010	Etat - Amélioration (▼)
Facilité dans la pratique des affaires	12	10	▼
Démarrer une affaire	10	16	▲
Obtention des autorisations	6	7	▲
Enregistrement de propriété	5	5	▶
Obtention de crédit	42	42	▶
Protection des investisseurs	11	11	▶
Paiement des impôts	5	6	▲
Commerce transfrontalier	12	4	▼
Exécution des contrats	10	10	▶
Clôture d'une affaire	50	50	▶

Source : Département des statistiques de la BAD, sur la base des données de Doing Business, BM, 2011

Bien qu'elles soient remontées à la dixième place en Afrique subsaharienne d'après le rapport *Doing Business 2010*, les Seychelles ont reculé au 95^e rang sur 183 pays dans l'indice de facilité de la pratique des affaires, alors qu'elles occupaient le 92^e rang en 2009. En effet, si les Seychelles ont amélioré l'efficacité des rentrées fiscales, le programme de réformes a jusqu'ici essentiellement ciblé la macroéconomie et non pas des indicateurs spécifiques relatifs à la pratique des affaires. Comme le montre le tableau 1, le pays obtient le plus mauvais classement pour l'obtention de crédits et la conclusion d'une affaire, ce qui reflète à la fois un secteur financier restreint et non compétitif ainsi que l'existence de procédures bureaucratiques. Au moment où les Seychelles s'apprentent à engager leurs réformes de seconde génération, le pays devra s'attacher davantage à créer un environnement propice aux affaires. Dans ce contexte, des mesures politiques devront être mises en œuvre pour pallier, notamment, les goulots d'étranglement au niveau des infrastructures (par ex. TIC, énergie, et eau et assainissement) et l'accès au crédit.

Commerce et intégration régionale

2.1.17 Les Seychelles appartiennent au Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), à la Communauté de développement de l'Afrique de l'Est

⁹ La Loi s'inspire de la Directive de la COMESA de 2002 relative au cadre de passation des marchés publics et normalise les procédures d'appel d'offres au sein de l'administration publique en harmonisant les réglementations et les procédures.

¹⁰ La loi amendée prévoit une plus grande indépendance opérationnelle à l'égard du Bureau du vérificateur général.

(SADC) et à la Commission de l'Océan indien (IOC), et elles s'emploient de plus en plus à nouer des partenariats régionaux. Elles suivent de près la mise en place du régime commun de tarifs externes de la COMESA d'ici à 2013. À titre de mesure préliminaire, le gouvernement a introduit (budget 2010) un droit d'accise commun sur le pétrole, les véhicules à moteur, l'alcool et les cigarettes, qui s'applique également aux importations et aux articles produits localement. Le pays s'est également lancé dans des négociations en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a ouvert des négociations pour la conclusion d'un Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE. Toutefois, l'isolement géographique des Seychelles (situées à environ 1900 km du continent africain) reste un problème majeur au renforcement de l'intégration régionale et le volume du commerce régional demeure limité. En termes de direction des échanges, le commerce régional représente moins de 1% des exportations et moins de 5% des importations. L'UE est le principal partenaire commercial des Seychelles, avec environ 77% des exportations totales du pays et 43% de ses importations¹¹. S'il est reconnu que l'isolement physique du pays par rapport aux grands marchés renchérit le coût des importations et des exportations et fait office de « droit caché » sur l'ensemble de ses échanges commerciaux, il convient de souligner qu'il existe également d'autres contraintes¹².

2.1.18 Enfin, le pays défend une politique libérale d'échanges extérieurs. Le régime tarifaire applicable aux importations est déjà très libéralisé : plus de 94 % de toutes les lignes tarifaires sont fixées à zéro et toutes les obligations de permis pour l'exportation de marchandises ont été abolies. Les procédures de dédouanement ont été modernisées avec l'introduction de logiciels plus adaptés. Malgré ces améliorations, des réformes restent à faire, en particulier concernant la législation et le cadre réglementaire¹³.

Contexte social et environnement

Cohésion sociale et équité

2.1.19 Au cours des deux dernières décennies, les Seychelles ont réussi à promouvoir des niveaux de vie élevés et le développement social. C'est le deuxième pays africain en termes de PIB par habitant 10290 \$EU (après la Guinée équatoriale, exportateur de pétrole), l'un des six pays à revenu moyen supérieur et le premier pays en termes de développement humain. A ce titre (IDH), il est classé en 57^{ème} position dans le Rapport sur le développement humain du PNUD de 2009, un niveau comparable à celui de nombreux pays de l'OCDE¹⁴. Les ressources attribuées aux secteurs sociaux, santé et éducation, représentaient 43% du budget du pays en 2010 ou 5% du PIB. Cela montre la priorité importante accordée par le gouvernement aux programmes de lutte contre la pauvreté et pour le bien-être social. En fait, le développement humain a été un élément essentiel de toutes les politiques et de tous les plans de développement nationaux depuis l'indépendance. Par conséquent, les Seychelles ont déjà atteint la plupart des huit objectifs de l'OMD (annexe VI).

2.1.20 Les Seychelles n'ont pas de seuil de pauvreté national permettant de mesurer la pauvreté. Cependant, la toute dernière étude réalisée en 2006/2007 sur les revenus et les dépenses des foyers fournit des données qui peuvent être utilisées pour mesurer le niveau de pauvreté. D'après

¹¹ Les autres principaux partenaires commerciaux pour les importations sont l'Arabie Saoudite (16 %), l'Afrique du Sud et Singapour (7 %)

¹² Les Seychelles ont un mauvais classement (93^e en 2010) pour le « commerce transfrontalier », nettement inférieur à celui de leur voisine l'île Maurice, en 19^e position.

¹³ Depuis mars 2010, la Stratégie et le Plan de réforme douanière sont mis en œuvre, mais la Loi de gestion douanière n'a toujours pas été soumise au parlement.

¹⁴ Les Seychelles n'ont pas été incluses dans le classement IDH de 2010 pour cause d'absence de données pour un ou plusieurs indicateurs.

les résultats de l'étude, le seuil de pauvreté alimentaire (le minimum vital) est de 38,9 SCR par habitant et par jour. L'application de ce seuil aux données de l'étude sur les foyers indique que 18% des foyers seraient en dessous du seuil de pauvreté alimentaire. De plus, le pays affiche un faible taux de chômage de 4%. Actuellement, près de 57% des 1900 personnes à la recherche active d'un emploi sont des femmes, la plupart âgées de moins de 30 ans et diplômées de l'enseignement secondaire. De plus, il existe également un problème de stigmatisation de certains types d'emploi disponibles, considérés comme des tâches subalternes.

2.1.21 Compte tenu de l'ampleur et de la continuité des réformes depuis la fin 2008 (y compris des mesures d'ajustement rigoureuses) dans un contexte économique mondial incertain, et du changement d'orientation du gouvernement qui passe d'un système d'aide sociale universel à un système ciblé, la possibilité d'une augmentation de la pauvreté, du chômage et de la vulnérabilité suscite des préoccupations. Pour contrer ces problèmes, le gouvernement a mis en place un organisme social afin de mieux affecter les dépenses aux plus nécessiteux¹⁵. Pour que cette mesure soit réellement efficace, le gouvernement entreprend en 2011 (avec l'assistance technique du PNUD) une étude pour établir le niveau réel de pauvreté et de vulnérabilité de la population.

2.1.22 Questions de genre : La Constitution promeut la non-discrimination et garantit l'égalité des droits et la protection aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Le pays a également signé et ratifié les principales conventions sur la discrimination fondée sur le genre. Les efforts du gouvernement au fil des ans en vue de l'autonomisation des femmes ont abouti à de remarquables résultats. Par exemple, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'éducation primaire a été atteinte. Les femmes sont plus nombreuses que les garçons dans les établissements d'enseignement secondaire et tertiaire, bien qu'elles continuent à être sous-représentées dans les disciplines scientifiques. Les Seychelles font également partie des pays de la SADC ayant atteint les objectifs de représentation des femmes à tous les échelons décisionnels, le pourcentage de femmes au parlement et à des postes de direction et de cadre intermédiaire étant respectivement de 35% et 45%. Cependant, le gouvernement se soucie des mauvais résultats des garçons dans les établissements d'enseignement secondaire et tertiaire et a conscience de la nécessité de prendre des mesures pour inverser cette tendance¹⁶. L'augmentation de la consommation de drogues et d'alcool, parmi les hommes en particulier, suscite des préoccupations, ainsi que la dépression et un état de santé généralement moins bon chez ces derniers, ce qui se traduit par une espérance de vie inférieure de 10 ans par rapport aux femmes. De plus, l'augmentation de la violence conjugale (généralement envers les femmes, mais aussi envers certains hommes) préoccupe énormément le gouvernement. Dans ce contexte, un grand pas a été fait en avril 2010 avec l'adoption d'un plan d'action national de deux ans pour mettre fin à la violence sexiste.

2.1.23 Société civile : L'unité de liaison des organisations non gouvernementales créée en 1990 pour servir d'égide des organisations de la société civile rassemble environ 60 ONG officielles¹⁷. Elle favorise la participation de la société civile à l'élaboration des politiques nationales à travers un dialogue avec le gouvernement. De plus, d'autres acteurs non gouvernementaux importants, tels que la chambre de commerce et d'industrie des Seychelles et la fédération de l'association des employeurs des Seychelles, en font partie. La Constitution garantit également la liberté d'expression et de la presse¹⁸. Cependant, le gouvernement maintient un monopole virtuel sur les

¹⁵ Cela comprend les mères célibataires, les personnes âgées sans emploi, les hommes jeunes et les personnes sans parents.

¹⁶ Banque africaine de développement (2009), *Seychelles: Socialisation au foyer en fonction du genre – L'impact sur les résultats des garçons dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire*, ADB/BD/IF/2009/335; Décembre.

¹⁷ La LUNGOS est gérée par un comité élu et promeut la coopération entre les ONG au niveau national.

¹⁸ Le parlement approuve la Loi sur les médias en décembre 2010 et en mars 2011 une nouvelle loi pour encadrer la corporation

médias radiodiffusés et télédiffusés et sur la presse. D'après le classement de *Reporteurs Sans Frontières*, la note des Seychelles pour la liberté de la presse était de 18 en 2010¹⁹, plaçant ainsi le pays à la 65ème position sur 173 pays.

Environnement et changement climatique

2.1.24 Les efforts du gouvernement pour préserver l'environnement sont louables et les Seychelles sont considérées comme pionnières dans la protection et la préservation de l'environnement. Ce pays a signé la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CBD), laquelle couvre plusieurs domaines de protection. Par conséquent, il possède l'un des pourcentages de zones protégées les plus élevés au monde, avec 47% de la superficie totale classés comme fragiles d'un point de vue environnemental et sous protection²⁰. Avec la mise en place en 1990 et l'actualisation en 2000 d'un plan de gestion environnementale des Seychelles (EMPS), le gouvernement s'efforce de rationaliser la gestion environnementale dans tous les secteurs. L'éducation à l'environnement a également été introduite à tous les niveaux dans les écoles, et des groupes de jeunes sont systématiquement impliqués dans des actions environnementales sous l'égide d'une ONG locale, le Wildlife Club of Seychelles.

2.1.25 Cependant, il est probable que les 115 îles formant le pays subissent les conséquences du réchauffement climatique et des changements liés à ce phénomène (augmentation du niveau de la mer, blanchissement des coraux, inondations et sécheresses importantes). Face à l'ampleur du problème, le gouvernement a mis en place un comité national de lutte contre les catastrophes naturelles sous l'autorité directe du président. Les Seychelles ont également accru leurs efforts de sensibilisation au changement climatique mais aussi à l'augmentation du niveau de la mer, en créant, en septembre 2007, une fondation dédiée, avec pour principale mission la sensibilisation mondiale à ce phénomène et à ses conséquences sur les petits États insulaires et côtiers.

2.2.26 Malgré des résultats louables, certains défis environnementaux doivent encore être relevés. La plus grande partie de ces défis a pour origine l'augmentation de l'urbanisation des principales îles granitiques et comprend des conflits sur l'utilisation des terres, l'augmentation de la demande en énergie et en eau potable, le traitement des eaux usées et les menaces des espèces envahissantes. Pour cela, le gouvernement prépare actuellement le troisième EMPS (2010-2020) afin de poursuivre les efforts entrepris, ainsi que pour relever les principaux défis non encore résolus, dont : i) la conservation des barrières de corail tout en reconquérant des terres afin d'atténuer les contraintes de développement ; ii) la protection et l'extension des zones de captage d'eau ; iii) le maintien de niveaux élevés de biodiversité endémique dans les zones boisées, iv) la biosécurité (contrôle des maladies et désinsectisation) ; et v) des investissements résilients au changement climatique (des ponts et des maisons plus solides).

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 Compte tenu de l'évolution internationale depuis début 2007 et afin de modifier ses stratégies en fonction du programme de réformes lancé en octobre 2008, le gouvernement prépare une stratégie de développement national à moyen terme (SDN) pour actualiser et remplacer la «Stratégie Seychelles 2017». La Stratégie 2017 a été lancée en mars 2007 pour répondre au besoin de réformes macroéconomiques et structurelles. L'ambition à l'origine de

¹⁹ 0 représente une liberté de la presse maximale et 100 la répression totale

²⁰ Cela comprend les zones sous protection internationale et nationale, telles que les réserves naturelles, les parcs nationaux, les sites classés comme patrimoine mondial et les barrières de corail et zones maritimes environnantes.

cette Stratégie est le doublement du PIB en 10 ans en stimulant le développement du secteur privé et en diminuant les activités commerciales de l'État à travers une extension des secteurs de la pêche et du tourisme et une réduction de la dette publique à 60% du PIB. Le gouvernement a indiqué que la SDN ne devrait pas changer de cap et qu'aucun changement d'orientation majeur ne devrait se produire (voir encadré 4).

2.2.1.2 Ainsi, la SDN représentera un cadre stratégique à moyen terme afin de canaliser les politiques de développement après la première étape de réformes (voir paragraphe 2.1). Pour cela, la SDN tiendra davantage compte des défis actuels en matière de développement et, par conséquent, proposera des mesures appropriées pour l'avenir. L'objectif du gouvernement est la finalisation de la SDN en 2012. En plus de l'ambition de la Stratégie 2017, le gouvernement a, en consultation avec la Banque (voir encadré 5), indiqué certaines priorités imminentes pour la SDN. Ces priorités comprennent : i) la réhabilitation et le développement des infrastructures à la fois économiques et sociales ; ii) l'augmentation de la capacité en ressources humaines ; iii) l'extension de la chaîne de valeur de la pêche à terre ; iv) l'amélioration de l'efficacité et le renforcement de la qualité dans l'agriculture ; v) le renforcement du commerce régional et du réseau de transport, et vi) la diversification du tourisme. L'objectif global de toutes ces priorités est la poursuite de l'amélioration des conditions de développement du secteur public.

Encadré 4 : Axes d'orientation de la Stratégie Seychelles 2017

Assainir la gestion macroéconomique : i) politique monétaire prudente et discipline budgétaire rigoureuse ; ii) réduction de la dette extérieure totale à 60 % du PIB d'ici 2017, et iii) réduction de la taille du gouvernement et clarification du rôle de la fonction publique.

Améliorer la compétitivité et la gouvernance : i) promouvoir le tourisme, la pêche, et les services hors frontières ; ii) moderniser les pratiques réglementaires obsolètes; iii) augmenter le taux d'épargne intérieure ; iv) promouvoir une bonne gouvernance.

Renforcer l'égalité : i) promouvoir la formation au niveau des compétences professionnelles, de gestion et de service; ii) assurer la poursuite d'un accès aux soins gratuits pour les plus démunis ; iii) assurer une protection sociale pour les personnes vulnérables.

Améliorer les infrastructures, la gestion des terres et la biodiversité : i) améliorer les services publics (électricité, eau potable et TIC) ; ii) réviser la politique de transports publics pour permettre une participation du secteur privé ; iii) promouvoir l'accès à la propriété financé par des capitaux privés ; iv) allouer des terres sur une base équitable et transparente ; v) veiller à la conformité de la législation nationale sur l'environnement avec les meilleures pratiques internationales, et vi) assurer la sécurité alimentaire nationale et la croissance du secteur touristique. Source : Stratégie des Seychelles 2017

2.2.2 Défis et faiblesses

i. Inscrire le programme de réformes dans la durée. La volonté de réforme de l'État se heurte à deux obstacles. Le premier frein concerne les prochaines élections présidentielles et législatives. Au vu toutefois du succès à ce jour du train de réformes engagées, il y a lieu de penser que la donne politique ne changera pas à l'issue des élections. Le second risque réside dans la possibilité d'une régression de la prospérité économique. Même si l'économie du pays a connu un redressement spectaculaire depuis 2008, les perspectives sont toujours dans une large mesure tributaires du développement des autres économies (la zone euro notamment). La menace d'une récession prolongée dans ces pays pourrait plonger les Seychelles dans un marasme économique, ce qui inciterait certains à appeler au ralentissement/à l'arrêt des réformes. Le défi consiste à l'heure actuelle à préserver la stabilité macroéconomique et à inscrire les réformes économiques et structurelles dans la durée.

ii. Réduire les goulots d'étranglement dans les infrastructures. Les coûts des TIC aux Seychelles sont considérables²¹ en raison d'une capacité insuffisante de la bande passante

²¹ Pour une vitesse de chargement de 2MB par seconde, le coût mensuel est de 625\$EU, comparé à 63\$EU à Maurice et Grande Grenade (Département des ICT des Seychelles, mars 2011)

internationale. Les Seychelles dépendent à l'heure actuelle entièrement de la technologie satellite, laquelle présente un coût exorbitant et possède une bande passante limitée pour satisfaire ses besoins en télécommunications avec le monde extérieur. Afin de relever ce défi fondamental, l'État a lancé le projet de Système de câble sous-marin est-africain des Seychelles (SEAS). Un câble sous-marin reliera les Seychelles à Dar-es-Salaam permettant ainsi à l'archipel de se connecter à l'économie mondiale. La disponibilité et l'accès à des *services d'assainissement et d'approvisionnement en eau* appropriés continuent de poser un problème majeur et constituent un frein au développement des autres secteurs. La hausse fulgurante de la construction de logements constatée depuis la fin des années 80 a favorisé une augmentation annuelle de 7% de la demande en eau potable. Selon les estimations, environ 40 % de l'approvisionnement en eau sont perdus en raison de fuites dans les canalisations. En conséquence, la société de services publics ne parvient à satisfaire que 60% des besoins en eau potable. La société de services publics a recours chaque année, entre les mois de juin et d'octobre, au rationnement et à l'approvisionnement en eau par des camions-citernes dans certaines zones. Au regard de la dépendance du pays à l'égard des importations et de l'importance des produits de la pêche dans l'économie, le *port de Mahé* joue un rôle capital. L'autorité portuaire des Seychelles (ASP) a, par conséquent, lancé des travaux d'agrandissement des quais en raison de leur vétusté, de leur incapacité à accueillir le trafic de conteneurs, et des dommages infligés par le temps. S'agissant de l'énergie, les besoins du pays sont, dans une large mesure, satisfaits par l'importation de produits pétroliers, lesquels représentent environ 90 % de l'approvisionnement en énergie, l'île se trouvant ainsi à la merci des fluctuations des cours du pétrole. Les Seychelles ont récemment installé deux nouvelles génératrices alimentées par du combustible fossile, afin d'augmenter la capacité d'approvisionnement, tandis que des alternatives plus durables et plus abordables sont à l'étude. Le *réseau routier* est globalement en bon état. Toutefois, les investissements actuels dans le secteur du tourisme font craindre un impact sur le réseau routier lors de la phase de construction et au vu de la hausse escomptée du nombre de visiteurs.

iii. Renforcement des capacités en ressources humaines. À l'instar des autres petits États insulaires en développement (PEID), les Seychelles sont confrontées à une pénurie de main d'œuvre qualifiée. L'ouverture de l'université des Seychelles en septembre 2009 a constitué un pas positif vers l'amélioration des compétences des ressources humaines du pays en ce qu'elle vise à renforcer des compétences en phase avec les besoins de l'économie de l'île. Toutefois, tant que l'université n'aura pas fourni ses premiers bataillons de diplômés, le manque de ressources humaines demeurera un obstacle de taille. La solution actuelle pour l'État consiste à continuer de combler ce manque en faisant appel à des expatriés ou en ayant recours à une assistance technique, par le biais d'accords bilatéraux avec des pays tels que la Chine et l'Inde.

iv. Augmenter la croissance portée par le secteur privé. En dépit de l'amélioration du cadre réglementaire du climat d'investissement, un certain nombre de défis doivent encore être relevés avant de voir le secteur privé occuper une place de choix dans l'économie du pays. Au moment où les Seychelles s'apprentent à engager leur deuxième train de réformes, le pays devra s'atteler à combler le manque d'infrastructures (déjà abordé plus haut), en créant un environnement plus propice aux affaires et en augmentant le potentiel des PME du pays.

v. Lacunes intrinsèques à un PEID. Parmi les faiblesses figurent une faible superficie, des ressources naturelles limitées, une vulnérabilité environnementale et une forte sensibilité aux chocs extérieurs. Au regard du faible nombre d'opportunités de diversification de l'économie, les perspectives de croissance du pays resteront tributaires du développement du tourisme et de la pêche, des secteurs étroitement liés à la qualité de l'environnement physique et naturel. Les îles

sont davantage menacées par les retombées du réchauffement climatique et par les variations climatiques qui s'ensuivent (montée du niveau de la mer, blanchissement des coraux, inondations et sécheresses extrêmes) et, même si les Seychelles se situent en dehors de la ceinture des ouragans, le pays est indirectement frappé par les perturbations atmosphériques et le phénomène El Niño²². Les chocs extérieurs auxquels le pays est actuellement confronté sont les suivants : i) la récession prolongée dans laquelle est plongée l'économie mondiale qui a une incidence négative sur les recettes provenant du tourisme ; et ii) l'augmentation du nombre d'attaques de pirates dans les eaux territoriales des Seychelles qui portent préjudice aux secteurs touristiques et de la pêche²³.

2.2.3 Atouts et opportunités

i. Diversifier le secteur touristique. Le secteur demeurera, dans un avenir proche, le pilier de l'économie du pays. L'État a entrepris des efforts pour promouvoir les investissements à grande échelle dans le secteur du tourisme, et le succès semble être au rendez-vous, car les investisseurs ont été nombreux à investir dans des projets hôteliers qui verront le jour dans les prochaines années. La marge semble néanmoins importante en vue d'une montée en gamme des produits touristiques dans la chaîne de valeur, par le biais, notamment, du développement du tourisme d'affaires et de l'accueil de séminaires. Cette montée en gamme s'avère d'autant plus importante que la capacité du pays à accueillir un nombre croissant de touristes n'est pas illimitée.

ii. Exploiter davantage la chaîne de valeur des produits de la pêche. Même si la production de thon a augmenté ces dernières années et atteint désormais un plafond, en raison des quotas fixés au niveau mondial pour la prévention de la surpêche, les Seychelles doivent encore exploiter le potentiel de ses ressources halieutiques. Il s'agit de réfléchir à des moyens permettant de développer les activités à valeur ajoutée de manière qu'une quantité plus importante de ressources halieutiques pêchées dans la ZEE (ou transbordées à Victoria) soit traitée sur les côtes. Il est également possible de diversifier la production en développant l'aquaculture/la mariculture.

iii. Développer un secteur des services financiers offshore en plein essor. Le secteur offshore offre des opportunités de diversifier l'économie en attirant des capitaux avec un chiffre d'affaires annuel estimé à environ 25 millions de dollars ÉU. Les activités semblent se regrouper autour des *international business companies (IBC)*²⁴, dont l'opacité soulève quelques questions. L'État considère actuellement que le secteur financier offshore ne représente qu'une portion congrue de l'économie, mais le secteur dispose d'une marge de croissance et de montée en gamme dans la chaîne de valeur par le biais du développement des fonds communs de placement, des SICAV et des produits d'assurance. L'État doit toutefois mettre en place une stratégie claire, dont une législation et des institutions adaptées, pour faire des Seychelles un pôle financier offshore.

2.3 Coordination / harmonisation de l'aide

2.3.1 La coordination systématique de l'aide internationale dans le pays continue d'être affectée par le faible nombre de partenaires au développement résidents. En dépit de l'existence d'une collaboration officieuse, l'État a récemment déployé des efforts en vue d'améliorer le processus et les équipes de partenaires au développement conjuguent leurs forces dans le cadre de missions afin de faciliter le redoublement d'efforts sur le terrain. Cette collaboration a été

²² Par exemple, les catastrophes naturelles telles que les inondations et le tsunami de 2004 ont eu des conséquences néfastes sur l'économie.

²³ Pour résoudre le problème de la piraterie, les autorités ont modifié le code pénal en mars 2010 afin d'autoriser les actions en justice à l'encontre des pirates somaliens, dont ceux capturés par les forces navales européennes en dehors des eaux territoriales des Seychelles, dans le cadre d'une juridiction universelle. Le pays a été le deuxième après le Kenya à instaurer une cour régionale dédiée et soutenue par les Nations Unies visant à engager des poursuites contre les pirates.

²⁴ Les immatriculations d'IBS ont augmenté de 10 000 en 2002 pour atteindre plus de 35 000 en 2008.

mise en place lors de la préparation du DSP afin de garantir les synergies et d'éviter le double-emplois, et des discussions conjointes ont été menées avec la Banque mondiale et l'UE.

2.3.2 Les domaines d'intervention actuels des principaux donateurs sont présentés dans l'Annexe VIII. Le FMI prend la direction des opérations pour la conception et la supervision du programme de réformes économiques. L'aide fournie ces deux dernières années par la Banque mondiale a été axée sur une stratégie intérimaire mise sur pied en parallèle avec la BAD, laquelle comprenait deux prêts en faveur de la politique de développement (PPD). L'objectif de la note de stratégie intérimaire (NSI) de la Banque mondiale consistait à soutenir le programme de stabilisation macroéconomique du gouvernement à court terme et à engager les réformes structurelles essentielles à la croissance portée par le secteur privé. La Banque mondiale a commencé à élaborer une stratégie quinquennale de partenariat avec le pays, qui fait la part belle à l'amélioration de la compétitivité et de l'emploi. L'aide de l'UE s'articule autour du programme du 10^e Fonds européen de développement (FED) pour la période 2008-2013, dans le cadre duquel 5,9 millions d'euros ont été octroyés au pays, dont la majeure partie a été affectée à l'environnement (5 millions). L'UE a également fourni un appui budgétaire par le biais de dons en 2009 et 2010 et envisage d'allouer une tranche supplémentaire au titre de l'impact de la piraterie dans la région. Le PNUD et les bailleurs de fonds bilatéraux contribuent essentiellement au renforcement des capacités et à la fourniture d'une assistance technique.

2.4 Le positionnement du Groupe de la Banque aux Seychelles

2.4.1 Vue d'ensemble : L'approche adoptée par le Groupe de la Banque ces deux dernières années a été décrite dans la NSI. Un rapport d'achèvement élaboré en octobre 2010 souligne que le Groupe de la Banque a conservé une réactivité stratégique et une flexibilité permettant de garantir le succès de son assistance. L'approche adoptée présentait l'avantage de concentrer les interventions sur les domaines ayant un impact majeur sur le développement. Cette approche est en conséquence maintenue dans le cadre de la mise au point de cette stratégie.

Le portefeuille de la Banque aux Seychelles : analyse et performance

Opérations cumulées : Le Groupe de la Banque a démarré ses opérations aux Seychelles en 1978 et a approuvé depuis 24 opérations comprenant 15 projets, cinq études, trois lignes de crédit et une opération de secours d'urgence²⁵. La composition du portefeuille et l'engagement par secteur depuis 1978 (jusqu'au 28 février 2011) révèlent que la majeure partie des opérations avait trait au secteur social (34%), suivi des projets multisectoriels (23%), des transports (13%), de l'agriculture (12%), de l'eau et de l'assainissement (11%) et de la finance (8%).

Opérations en cours : Cinq opérations étaient à l'œuvre au 28 février 2011 pour un montant total engagé de 20,59 millions d'UC (voir annexe II). Celles-ci ne comprenaient que deux opérations de prêt, à savoir le prêt d'appui budgétaire – *le Programme de réforme de la gouvernance économique (EGRP)* – s'élevant à 15 millions d'euros et la *Garantie partielle de crédit partielle axée sur la politique (PBPCG)* de 10 millions de dollars É-U. Les trois autres opérations ont pris la forme de dons octroyés dans le cadre du Fonds fiduciaire PRI et de la Facilité africaine de l'eau, visant à fournir une assistance technique afin de favoriser un engagement plus important à moyen et plus long terme. Le niveau limité des opérations témoigne de la stratégie voulue par le Groupe de la Banque au cours de la période de renouvellement de l'engagement visant à accorder la priorité au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la restructuration de la dette.

Performance du portefeuille : L'évaluation des performances du portefeuille pays (EPPP) réalisée en octobre 2010 a donné lieu à certaines observations pertinentes, lesquelles ont été assorties de la mise en garde invitant à prendre les résultats avec des pincettes au regard du nombre limité d'opérations. La note du portefeuille était dans l'ensemble satisfaisante. Il a été toutefois signalé que cela traduisait, pour l'essentiel, la mise en œuvre de l'opération d'appui budgétaire (EGRP), sachant que les activités hors prêts ne sont pas notées, et que la garantie partielle n'a pas été

²⁵ Il n'y a eu aucune approbation entre 2001 et novembre 2006, période pendant laquelle le pays faisait l'objet de sanctions, à l'exception d'un don d'assistance d'urgence d'un montant de 500 000 dollars ÉU destiné à réparer les dégâts provoqués par le tsunami en janvier 2005.

utilisée (signe encourageant qui prouve que les Seychelles n'ont aucune peine à honorer leurs obligations pour le remboursement de leur dette.) L'âge moyen du portefeuille était de 1,56 an et le taux de remboursement moyen de 33,27%, ce qui illustre à nouveau que l'EGRP était à moitié remboursé. Aucun projet à problèmes n'est, en outre, recensé et un seul don est noté comme susceptible de présenter des risques en raison des premiers retards de remboursement. L'évaluation du portefeuille a permis d'identifier un certain nombre de problèmes d'ordre général : i) laxisme dans le contrôle et le suivi de la Banque ; et ii) l'insuffisance des capacités dans les ministères et les organes d'exécution. À la suite de l'EPPP, le Groupe de la Banque et le gouvernement ont mis sur pied un Plan d'action (voir Annexe III) visant à améliorer les performances du portefeuille et à s'attaquer aux problèmes identifiés.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre de la NSI (2009-10)

2.4.2 Le rapport d'achèvement de la note de stratégie intérimaire du Groupe de la Banque (voir encadré) aboutit à la conclusion selon laquelle *la stratégie et l'assistance étaient pertinentes* au regard du programme de réformes du pays au cours de ces deux dernières années. Il a été constaté que le soutien du Groupe de la Banque a joué un rôle inestimable dans l'aide apportée aux Seychelles en vue de sa transition d'une économie en proie à des déséquilibres critiques vers une économie plus durable à l'avenir.

Principales conclusion du rapport d'achèvement de la note de stratégie intérimaire et leçons tirées.

Des avancées considérables ont été constatées dans les produits et les résultats dans le cadre du pilier unique, des progrès en grande partie imputables à *l'approche sélective et flexible* adoptée par la Banque, qui n'a porté que sur deux opérations de prêt, à savoir une opération d'appui budgétaire et la Garantie axée sur la politique. La Garantie n'avait, en effet, pas été envisagée lorsque la NSI a été approuvée, et ce fut une opération unique. Ainsi, quand les autorités ont déposé leur requête en aout 2009, la Banque a rapidement proposé une réponse innovatrice, qui a grandement contribué et facilité le plan de restructuration de la dette du gouvernement. S'agissant des dons en faveur d'une assistance technique, la mise en œuvre a été considérée comme une demi-réussite, avec des retards considérables en raison du *manque de capacités et d'un suivi inadéquat*, tandis que d'autres se sont déroulés sans le moindre problème.

Parmi les principaux enseignements qui ont éclairé la stratégie proposée, citons : i) le maintien d'un dialogue transparent avec le gouvernement ; ii) la coopération et la coordination étroite avec les autres partenaires au développement ; iii) la supervision étroite et le suivi de toutes les opérations (quelle que soit leur taille) visant à s'assurer que les lacunes/retards sont identifiés et comblés dès lors qu'ils se produisent ; et iv) l'assurance que les responsables des agences/de l'État maîtrisent les règles et les procédures de la Banque, de manière à éviter les retards.

III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LES SEYCHELLES

3.1. Bien-fondé de l'intervention du Groupe de la Banque

Il existe trois raisons impérieuses pour lesquelles la Banque doit faire suivre la NSI d'un DSP complet pour les Seychelles :

3.1.1 Premièrement, la mise en œuvre du programme de réformes des Seychelles nécessite un appui continu. Comme il est indiqué plus haut, le programme de réformes a abouti à des changements notables dans la performance macroéconomique, reflet de la forte détermination du gouvernement à rééquilibrer l'économie et engager le pays sur la voie d'un développement plus durable. Néanmoins, alors que le pays engage des réformes de deuxième génération (voir encadré 1), certains secteurs clés de développement (notamment les infrastructures, le secteur privé et le renforcement des capacités) requièrent l'appui financier et technique des partenaires au développement, dont le Groupe de la Banque.

3.1.2 Deuxièmement, la relation du pays avec le Groupe de la Banque s'est améliorée ces deux dernières années. La Banque est à présent considérée comme l'un des principaux partenaires au développement, notamment grâce à l'appui qu'elle a offert au pays via l'EGRP et

la PBPCG. À mesure que les Seychelles s'efforceront d'appuyer les réformes mises en place et d'en lancer de plus ambitieuses, en particulier dans les infrastructures et le secteur privé, la Banque œuvrera à soutenir le pays et à réagir rapidement aux spécificités de ce Petit État insulaire en développement (PEID) à revenu intermédiaire. Cette démarche consolidera aussi les acquis passés obtenus grâce à l'appui de la Banque dans le cadre de la NSI.

3.1.3 Troisièmement, la récente augmentation générale de capital (AGC) du Groupe de la Banque permet à ce dernier d'apporter un appui accru aux PRI. L'augmentation historique de l'AGC en 2010 signifie que la Banque est mieux à même de diriger des ressources vers les PRI. Ceux-ci vont considérablement bénéficier de cette évolution, compte tenu de leur accès exclusif à son bras prêteur non concessionnel. Leur capacité à déployer des fonds en vue d'un usage productif en fait une destination de choix pour les financements des infrastructures et du secteur privé, deux domaines clés sur lesquels la Banque met l'accent dans les efforts qu'elle déploie pour faire accéder l'Afrique à un niveau de développement supérieur.

3.2 Pilier du soutien du Groupe de la Banque

3.2.1 Le choix du pilier pour le DSP découle : i) des objectifs du programme de développement du gouvernement, des défis immédiats que doit relever le pays et de la possibilité de compléter l'aide fournie par d'autres partenaires au développement ; ii) de l'orientation prévue par le Groupe de la Banque par le cadre stratégique pour le renforcement de l'appui aux pays à revenu intermédiaire, de l'orientation opérationnelle de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2008-2012, et du DSIR pour l'Afrique de l'Est, 2011-2015 ; et iii) des enseignements tirés de l'engagement de la Banque auprès du pays pendant la NSI (voir paragraphe 2.4).

3.2.2 Comme discuté au paragraphe 2.2, l'objectif du programme de développement du gouvernement, tel qu'exposé dans la Stratégie 2017 et actuellement actualisé dans la SDN, consiste à améliorer l'environnement en vue du développement du secteur privé. Les défis majeurs (voir paragraphe 2.2.3) à relever pour réussir à respecter ce programme consistent à maintenir le programme de réformes, à atténuer les goulots d'étranglement dans les infrastructures, à renforcer les capacités humaines et à stimuler le potentiel naissant du secteur privé. Compte tenu des orientations des autres partenaires au développement (voir annexe VIII), la Banque doit de toute évidence appuyer le développement des infrastructures, améliorer l'accès aux financements et compléter les efforts des autres en matière de renforcement des capacités.

3.2.3 En liaison avec les éléments ci-dessus, le *Cadre stratégique de la Banque pour le renforcement du soutien aux pays à revenu intermédiaire* reconnaît que malgré leur statut, ces pays se trouvent encore confrontés à des défis similaires à ceux des pays à faible revenu et définit quatre principaux domaines d'intervention, à savoir : i) renforcer la compétitivité en développant les infrastructures ; ii) augmenter les investissements dans le secteur privé et les transactions à effet catalyseur par divers instruments de garantie non souverains comme les investissements directs et les prises de participation ; iii) investir dans l'intégration régionale en vue de l'expansion commerciale en intensifiant les investissements dans les activités transfrontalières ; et iv) appuyer le renforcement des capacités et le développement des connaissances. En outre, la *SMT de la Banque 2008-12* insiste sur la sélectivité et met un accent opérationnel particulier sur l'infrastructure, la gouvernance, le développement d'un secteur privé

plus solide et l'enseignement supérieur²⁶. Enfin, les piliers du *DSIR pour l'Afrique de l'Est 2011-2015* sont le renforcement des capacités et l'infrastructure régionale, ce dernier se concentrant notamment sur la construction de réseaux de transport et de liens TIC entre les pays.

3.2.4 Pour soutenir directement le programme de développement du gouvernement, relever certains défis majeurs, compléter le travail des autres partenaires et maintenir une souplesse dans l'approche de la Banque aux Seychelles sur la période 2011-2015, le pilier suivant est proposé :

Renforcement du développement du secteur privé et de la compétitivité économique

3.2.5 Ce pilier appuie directement le cœur même du programme de développement des Seychelles en reconnaissant qu'un secteur privé solide et actif constitue le fondement d'une économie dynamique et orientée vers l'avenir. Il vise à renforcer l'environnement nécessaire à l'activité et aux investissements du secteur privé et à améliorer la compétitivité de ce petit État insulaire. Il s'articule autour de trois sous-composantes distinctes et complémentaires :

- (i) ***Développement des infrastructures*** – Les Seychelles se heurtent actuellement à un certain nombre de goulots d'étranglement en la matière (voir paragraphe 2.2.3). Les principaux sont : i) l'absence d'une capacité à large bande suffisante pour soutenir une économie moderne et technologiquement efficace ; ii) des pénuries d'eau récurrentes et un système d'assainissement inadéquat ; et iii) des infrastructures de liaison régionales limitées avec le continent africain et d'autres îles de l'Océan indien. Cette sous-composante du pilier met l'accent sur le développement et l'amélioration des infrastructures essentielles.
- (ii) ***Un environnement réglementaire et financier favorable*** – Les Seychelles se trouvent confrontées à des problèmes réglementaires et de financement directs pour renforcer le développement et l'esprit d'entreprise du secteur privé. La Banque fournira deux niveaux d'appui à cette sous-composante du pilier : i) elle financera le développement des PME ; et ii) soutiendra l'amélioration de l'environnement réglementaire des investissements et des affaires. Cette sous-composante est liée à la nécessité de poursuivre les progrès déjà accomplis dans le cadre de la NSI et de la première opération d'appui budgétaire.
- (iii) ***Développement des capacités humaines*** – Les Seychelles connaissent des pénuries importantes de personnel qualifié qui entravent le développement et l'esprit d'entreprise du secteur privé. En outre, la NSI a mis en évidence une absence de capacités solides de mise en œuvre de projets dans les services publics, qui nuit à l'avancée et à la réussite des interventions des bailleurs de fonds et des projets gouvernementaux. La Banque s'engagera à deux niveaux au titre de cette sous-composante : i) en soutenant le développement de capacités prioritaires afin de permettre l'apparition d'une économie tirée par le secteur public ; et ii) en développant les compétences nécessaires à des prestations efficaces des services publics.

3.2.6 Enfin, dans le cadre de ce pilier et au-delà des trois sous-composantes, dans des domaines directement complémentaires, l'appui du Groupe de la Banque tirera profit de l'assistance offerte par d'autres partenaires au développement (voir paragraphe 3.3.4). Il s'agit là d'une leçon majeure découlant de la NSI et essentielle pour un pays à revenu intermédiaire confronté à des limites de prêt et privé d'accès aux financements sous forme de dons.

3.3 Résultats attendus et objectifs

3.3.1 En tant que pays à revenu intermédiaire, les Seychelles ne peuvent emprunter qu'au guichet BAD. Dès lors, le montant des ressources dont le pays peut disposer est déterminé par le plafond de financement soutenable²⁷. Ce plafond est actuellement de 7 millions d'UC par an, soit

²⁶ Si le DSP couvre une durée plus longue que la Stratégie à moyen terme, les domaines sectoriels prioritaires identifiés devraient rester pertinents ces prochaines années.

²⁷ Ce plafond est tiré de l'évaluation du risque du pays, qui comprend cinq pôles, à savoir : i) les fondamentaux macroéconomiques, la mise en œuvre politique et la performance ; ii) la soutenabilité de la dette extérieure ; iii) les perspectives sociopolitiques ; iv) le fait que

35 millions d'UC sur la période du DSP. Toutefois, il est possible d'appliquer une certaine flexibilité pour financer au départ des opérations qui nécessitent davantage de ressources pour l'année en cours, à condition que les limites de prêt des années ultérieures soient inférieures.

Tableau 2 : Réserve indicative de projets et d'activités non liées aux prêts

Année	Montant	Projets
<i>Prêt</i>		
2011	12 m. \$	Câble sous-marin
2012	8 m. €	Approvisionnement en eau et assainissement
2013	à définir	Développement de la mariculture
2014	à définir	Ligne de crédit (pour les PME)
2015	à définir	Projet d'appui institutionnel
<i>Autre assistance</i>		
2011	0,9 m. \$EU	Stratégie de développement des ressources humaines
	0,3 m. \$EU	Rapport-phare de la Banque sur l'Océan indien
	0,7 m. \$EU	Programme de renforcement des capacités statistiques
2012-2015	0,7 m. \$EU	Plan d'action pour l'infrastructure
	0,3 m. \$EU	Cadre des PPP

3.3.2 Conformément au pilier stratégique proposé pour ce DSP, un programme de travail indicatif est présenté au tableau 2. Il combine les activités liées et non liées aux prêts et, pour maintenir la flexibilité de la Banque ; ce programme fera l'objet d'un examen périodique (c.-à-d. d'un examen à mi-parcours et, si besoin est, de mises à jour annuelles), afin de tenir compte de l'évolution des conditions et des priorités du gouvernement. Le Groupe de la Banque pourra fournir son assistance de diverses manières, notamment par des projets locaux ponctuels, un appui au secteur privé et des opérations régionales. Dans tous ces modes de financement, la Banque utilisera et appuiera les améliorations apportées aux systèmes nationaux. En outre, il est reconnu que les Études économiques et sectorielles (EES) constituent également une réponse efficace aux défis et opportunités que représente le développement d'un pays. Tel est notamment le cas pour les PRI, qui connaissent soit des besoins de financement limités, soit une capacité réduite d'emprunter au titre du guichet BAD. Les EES, notamment les travaux d'analyse ciblés, les services de conseil et le renforcement institutionnel, ont pour but d'aider l'État à faire des choix éclairés en matière de politique. Ainsi, outre ses activités de prêt, le Groupe de la Banque fournira une assistance aux Seychelles pendant la période proposée dans le DSP par des activités non liées à des prêts et en collaboration avec d'autres partenaires au développement.

Programme indicatif détaillé sur la période 2011-2015

Le programme de prêts proposé comprend cinq projets. Pour deux d'entre eux, à savoir le câble sous-marin et le projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau, la Banque a déjà financé des études préparatoires via le Fonds fiduciaire PRI et la Facilité africaine de l'eau. Le câble sous-marin fournira aux Seychelles l'accès Internet à haut débit pour la première fois grâce à une connexion avec le continent africain. La Banque cofinancera le câble avec la Banque européenne d'investissement (qui a déjà signé un accord de prêt avec le gouvernement en mars 2011). Concernant l'amélioration de l'approvisionnement en eau, une conférence des donateurs est prévue mi-mai 2011 pour discuter et s'entendre sur les domaines d'intervention possibles et les modalités de ces interventions. Pour le projet de mariculture, une étude a été lancée et devrait être finalisée d'ici 2012. Les deux autres projets devraient être couverts par le programme proposé d'assistance hors prêt.

La Banque prévoit de préparer un *Plan d'action pour l'infrastructure des Seychelles* qui évaluera l'état de la situation et les besoins dans d'autres domaines essentiels, tels que l'électricité, les transports terrestres et maritimes et l'activité portuaire. En outre, la Banque prépare déjà le *Rapport-phare de l'Océan indien*, dans le but de contribuer à

l'environnement des affaires soit propice au développement du secteur privé ; et v) la performance du portefeuille du Groupe de la Banque et l'état d'avancement du projet.

la formulation d'une stratégie appropriée d'intégration des pays de l'Océan indien tant au niveau local (c.-à-d. entre eux) que régional (c.-à-d. au sein des blocs régionaux plus grands tels que la SADC et la COMESA). D'autres interventions en matière d'infrastructure (p. ex. une réhabilitation potentielle de l'infrastructure portuaire) seront guidées par le Plan d'action et le Rapport sur l'Océan indien, et étudiées pendant le DSP et dans la limite de prêt autorisée pour les Seychelles. Enfin, la Banque aidera le gouvernement à préparer un *cadre de PPP* afin d'améliorer l'environnement réglementaire et de compléter la sous-composante sur le développement des infrastructures, et en reconnaissance du caractère limité des ressources publiques du pays.

Elle envisage également de financer une *Stratégie de développement des ressources humaines* complète, qui indiquera au gouvernement et aux autres parties prenantes la meilleure manière de renforcer les capacités. De surcroît, la Banque prévoit d'organiser des formations et des ateliers périodiques sur la mise en œuvre de projets, en particulier pour ceux qu'elle appuie, en complément du soutien que fournissent notamment le FMI et la Banque mondiale aux Seychelles pour améliorer l'efficacité de leur secteur public. Enfin, pour maintenir une certaine flexibilité et permettre un ajustement sur la SDN, la Banque utilisera sa revue à mi-parcours de 2013 pour étudier d'autres possibilités de réserve d'activités de prêt et autres. Des suggestions ont déjà été faites pour une ligne de crédit à la Banque de développement des Seychelles (DBS) pouvant être utilisée pour améliorer l'accès des PME à des financements, afin d'encourager l'emploi indépendant chez les jeunes et de réduire la dépendance à l'égard du système de protection sociale.

3.3.3 Les interventions proposées par la Banque sont étroitement liées aux principaux moteurs de croissance du pays et devraient aussi contribuer à résoudre certains des problèmes existants. Le câble sous-marin permettra une meilleure interconnectivité qui aura des effets bénéfiques sur le tourisme et les services financiers. Le projet relatif à l'eau améliorera l'approvisionnement des principaux utilisateurs, dont les hôtels et l'usine de mise en boîte de thon, tandis que le projet de mariculture directement axé sur la diversification du secteur de la pêche.

3.4 Suivi et évaluation

3.4.1 Il est essentiel de disposer de résultats crédibles, concis et réalistes pour le DSP et les projets individuels, afin d'évaluer la pertinence de la stratégie et des opérations du Groupe de la Banque. Le cadre de mesure des résultats (CMR), qui doit être utilisé conjointement par le gouvernement et la Banque pour suivre les résultats de ce DSP, figure à l'annexe 1. Il met l'accent sur les résultats sectoriels et nationaux que les interventions financées par la Banque permettent d'atteindre durant la période considérée. À cet égard, l'accès à des statistiques nationales pertinentes sera essentiel pour le suivi et l'évaluation des résultats et des réalisations du DSP. L'intervention en matière de renforcement des capacités statistiques proposée par la Banque appuiera cette activité et contribuera au développement des statistiques nationales.

3.4.2 La Banque suivra les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement des projets en effectuant des EPPP annuels (de préférence conjointement avec d'autres partenaires au développement). Une revue à mi-parcours du DSP sera effectuée au cours du premier trimestre 2013, afin de mesurer les progrès accomplis au regard des résultats attendus, et un rapport d'achèvement sera préparé fin 2015.

3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.5.1 Les hésitations du gouvernement à mettre en œuvre le programme de réformes. Le programme de réformes du gouvernement a obtenu de nombreux résultats positifs ces dernières années, en particulier la stabilité macroéconomique et une nette amélioration des conditions de gouvernance. Toutefois, comme nous l'avons évoqué précédemment (voir paragraphe 2.2.3), les élections à venir (et les tensions politiques probables) ainsi qu'une intensification des tensions

sociales chez les groupes vulnérables victimes des réformes pourraient affaiblir la dynamique des réformes. Ces aspects sont *atténués* sur un certain nombre de fronts. Premièrement, au cours des dernières élections, le gouvernement a invité les observateurs de l'équipe d'experts indépendants du Commonwealth, qui a déclaré que les élections étaient libres, équitables et crédibles, et avaient permis au peuple seychellois d'exprimer sa volonté. La même démarche devrait être suivie lors des prochaines élections, ce qui réduirait les risques de soulèvements politiques. Deuxièmement, le retour d'une croissance économique positive depuis la fin 2009 a accru le soutien du public au programme de réformes et l'on sent nettement que le public (société civile, secteur privé, etc.) est désormais très favorable à la poursuite et à l'achèvement des réformes. Troisièmement, le gouvernement continuera à axer prioritairement la protection sociale sur les personnes les plus démunies, ainsi que sur la formation professionnelle et la recherche d'un emploi.

3.5.2 Les capacités limitées, qui entravent la mise en œuvre des réformes et freinent les projets financés par la Banque. Ces contraintes ont porté préjudice à certaines opérations de la Banque au cours de la NSI. Les Seychelles sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre due à leur population peu nombreuse. De plus, les réformes mises en place nécessitent un nombre croissant de personnel technique et de spécialistes dans de nombreux secteurs. Pour *atténuer* ce problème, la Banque envisage de financer une stratégie de développement des ressources humaines destinée à informer le gouvernement et les autres parties prenantes des besoins criants et des domaines où les capacités doivent être renforcées. L'université des Seychelles récemment ouverte devrait aussi dispenser une formation dans des domaines où la main-d'œuvre fait défaut.

3.5.3 Les chocs externes frappant cette économie insulaire. Les actes de piraterie dans la région de l'Océan indien et la poursuite de la récession mondiale sont les principaux chocs externes qui pourraient compromettre gravement la stratégie de la Banque. Si de tels chocs sont inévitables, il est intéressant de constater que la capacité de résilience du pays s'est améliorée récemment. À titre de mesure d'*atténuation*, la Banque travaillera étroitement avec les autorités et les autres parties prenantes afin de suivre l'évolution de la situation mondiale et d'évaluer ses répercussions potentielles sur les Seychelles. De surcroît, l'approche flexible adoptée par la Banque permettra de mettre en œuvre des mesures d'atténuation plus rapidement.

3.6 Dialogue avec le pays

3.6.1 Maintien de l'engagement du gouvernement envers les réformes. Cet aspect est crucial dans la mesure où l'appui financier et technique du Groupe de la Banque dépend de l'application continue du programme de réformes économiques. La Banque travaillera étroitement avec les autorités et d'autres partenaires au développement pour suivre l'évolution de la situation, afin de s'assurer que les problèmes potentiels soient identifiés et traités suffisamment tôt.

3.6.2 Coordination des efforts des partenaires au développement. Bien qu'il existe un niveau de coordination informelle entre certains partenaires au développement (p.ex. le Groupe de la Banque, la Banque mondiale, le FMI et l'UE), il y a lieu de mettre en place un engagement plus profond et plus officiel avec le gouvernement à cet égard. La Banque continuera à encourager ce dernier à réfléchir aux moyens de systématiser le rôle et les interventions des partenaires au développement dans l'économie, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace possible des ressources externes.

3.6.3 Performance du portefeuille. L'EPPP effectuée en octobre 2010 a souligné la nécessité d'assurer une gestion et une performance satisfaisantes du portefeuille, afin que les ressources du projet soient utilisées efficacement et que les bénéfices attendus soient atteints en temps voulu. La Banque procédera donc à un suivi régulier des projets et des programmes devant être financés au cours de la période couverte par le DSP par une supervision et un examen périodiques du portefeuille, ainsi qu'il a été convenu dans le plan d'amélioration du portefeuille-pays. Elle maintiendra aussi un dialogue visant à encourager les autorités à mettre en place des mécanismes destinés à assurer la qualité à l'entrée et une gestion axée sur les résultats.

3.6.4 Renforcement de l'intégration régionale. La coopération économique est particulièrement importante pour un pays insulaire aussi isolé. La Banque continuera à aider le pays à exploiter efficacement les perspectives et les opportunités, et à atténuer les problèmes posés par la coopération et l'intégration régionales. Cette démarche s'inscrit dans les nouvelles initiatives déployées par la Banque pour renforcer l'intégration régionale, notamment le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PDIA) tel qu'il est formulé dans le cadre du NEPAD, ainsi que le DSIR de la Banque et son rapport-phare sur l'Océan indien à paraître.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Ce DSP arrive à point nommé, dans la mesure où il coïncide avec une période critique du développement économique du pays. En effet, en un laps de temps relativement court, les Seychelles se sont imposées comme un réformateur crédible et ont commencé à recueillir les fruits de leurs efforts sous la forme de meilleures perspectives et d'une amélioration des relations avec les principaux partenaires au développement. La formulation de la Stratégie tombe également à point nommé pour le Groupe de la Banque, car la forte augmentation générale du capital de ce dernier lui permettra de financer davantage d'interventions dans les PRI.

4.2 L'accent mis par le DSP sur l'appui au développement de l'infrastructure, à la mise en place d'un environnement réglementaire et financier favorable, et au développement des capacités humaines correspond toujours aux priorités majeures du gouvernement. L'appui fourni par le Groupe de la Banque dans ces domaines améliorera les perspectives de poursuite de la croissance économique et de développement du secteur privé des Seychelles à mesure que le pays poursuivra la mise en œuvre de réformes essentielles.

4.3 Le Conseil d'administration est prié de prendre note de ce Document de stratégie pays pour les Seychelles pour 2011-2015 et de l'approuver.

CADRE DES RÉSULTATS ET DE SUIVI DU DSP DES SEYCHELLES 2011-2015

Objectifs de développement du pays	Obstacles aux résultats souhaités	Résultats finaux (d'ici à 2015)	Réalisations finales (d'ici à 2015)	Résultats à mi-parcours (d'ici à 2013)	Résultats à mi-parcours (by 2013)	Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE						
A. Développement de l'infrastructure						
<i>Alimentation en eau et assainissement</i>						
Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement	Insuffisance du financement par rapport à l'ampleur des besoins Pertes importantes dues à des fuites de canalisations	Augmentation de l'alimentation en eau de 20 % à Mahé entre 2010 et 2015 Réduction des pertes dues à des fuites de canalisations de 44% en 2010 à 25% en 2015	Augmentation de la capacité de production et de stockage à Mahé Réhabilitation des systèmes de distribution à Mahé	Réduction des pertes dues à des fuites de 44% en 2010 à 35% en 2013	Finalisation de l'étude de faisabilité sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement à Mahé	<u>Proposition</u> : Étude de faisabilité sur l'approvisionnement en eau à Mahé Projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau
<i>TIC</i>						
Améliorer l'infrastructure des TIC	Coût prohibitif des TIC Absence de bande passante suffisante pour les télécommunications internationales	Augmentation de la bande passante par utilisateur de 512 kilobits par seconde en 2010 à 1000 kilobits par seconde en 2015 Réduction du coût de la bande passante de 50 \$ É-U par mois en 2010 à 30 \$ É-U en 2015	Construction d'un câble sous-marin de 1900 km de Mahé à Dar-es-Salaam	Augmentation de la pénétration des ménages de 10 % en 2010 à 24 % en 2013 Réduction du coût de l'accès à Internet de 50 \$ É-U par mois en 2010 à 30 \$ É-U en 2013	Construction d'un câble sous-marin de 1900 km de Mahé à Dar-es-Salaam	<u>Proposition</u> : Projet de câble sous-marin aux Seychelles
B. Environnement réglementaire et financier favorable						
<i>Financement du développement des PME</i>						
Améliorer l'accès au crédit	Accès inadéquat au crédit	Augmentation de la valeur des prêts approuvés de 15%, passant de 271 millions de SCR en 2010 à 315 millions de SCR en 2015 Augmentation des PME bénéficiaires de 486 en 2010 à 600 en 2015	Ligne de crédit à la DBS opérationnelle		Atelier de sensibilisation à la ligne de crédit pour les PME	<u>Proposition</u> : Ligne de crédit à la DBS
<i>Appui afin d'améliorer l'environnement réglementaire de l'investissement et des affaires</i>						
Renforcer les partenariats public-privé	Absence d'un cadre des PPP	Finalisation d'un cadre des PPP	Lancement du cadre des PPP	Projet de cadre des PPP	Projet de cadre des PPP	<u>Proposition</u> : Étude sur le cadre des PPP ;

Objectifs de développement du pays	Obstacles aux résultats souhaités	Résultats finaux (d'ici à 2015)	Réalisations finales (d'ici à 2015)	Résultats à mi-parcours (d'ici à 2013)	Résultats à mi-parcours (by 2013)	Interventions du Groupe de la Banque pendant la période du DSP (en cours et proposées)
						Plan d'action pour l'infrastructure
Développer un secteur de mariculture viable	Absence de plan directeur pour la mariculture	Projet d'atelier sur l'investissement	Identification de possibilités de projets spécifiques		Finalisation du plan directeur pour la mariculture	<u>Proposition</u> : Projet de développement de la mariculture <u>En cours</u> : Préparation d'un plan directeur pour la mariculture
C. Développement des capacités humaines						
Augmenter le nombre de techniciens et de spécialistes dans tous les secteurs	Absence de plan global sur les ressources humaines	Finalisation du plan de développement des ressources humaines Projet d'appui institutionnel identifié	Plan de développement des ressources humaines	Projet de plan de développement des ressources humaines	Projet de plan de développement des ressources humaines	<u>Proposition</u> : Plan de développement des ressources humaines Projet d'appui institutionnel

ANNEXE II

**RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS EN COURS DU GROUPE DE LA BANQUE
(FÉVRIER 2011)**

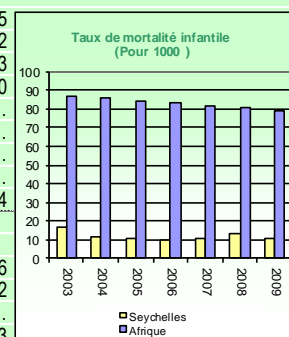
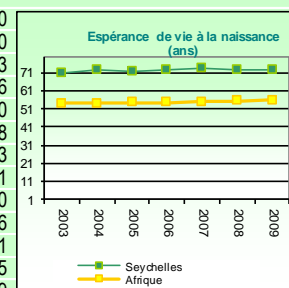
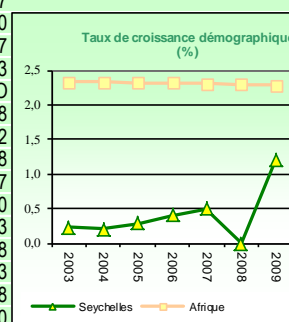
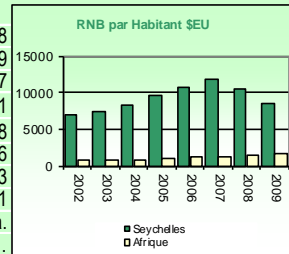
Secteur	Intitulé du projet	Engagements nets (millions d'UC)	Décaissement Montant (millions UC)	Décaissement	Note		
Prêt							
Multisecteur	Garantie partielle de crédit axée sur la politique	6.29	0.00	0.00	N/D	1.00	
	Appui aux réformes de gouvernance économique et financière	12.88	12.88	100.00	3	1.25	Achévé RAP en préparation
Sous-total multisecteur		19.17	12.88	63.54			
Assistance autre							
Communications	Etude de liaison par câble sous-marin en Afrique de l'Est (don PRI)	0.29	0.27	93.10	N/D	1.60	Achévé Solde à annuler
Approvisionnement en eau et assainissement	Plan de développement de l'approvisionnement en eau (FAE)	0.85	0.34	39.84	N/D	2.66	
Agriculture	Plan directeur pour la mariculture (don PRI)	0.28	0.00	0.00	N/D	0.50	
Total général		20.59	13.49	65.52		1.40	

PLAN D'AMÉLIORATION DU PORTEFEUILLE-PAYS

Problèmes et obstacles	Mesures nécessaires	Responsable	Calendrier
Méconnaissance des règles et procédures de la Banque par le personnel	Fournir une formation au personnel de projet qui traite les opérations de la Banque sur les procédures de la Banque en matière de gestion, de décaissement et d'octroi des prêts et des dons	BAD	En continu
Absence de rigueur des études de faisabilité	Recrutement d'experts qualifiés et expérimentés	Ministère des Finances et ministères mettant en œuvre les projets	En fonction des besoins
Capacité inadéquate d'exécution de projet	Effectuer une analyse détaillée de la capacité de l'agence d'exécution à mettre en œuvre le projet et lui fournir si besoin une assistance technique pour l'aider à surmonter ces problèmes	Gvt-S/BAD	En continu
Supervision insuffisante du projet par la Banque	Assurer un suivi régulier par un renforcement des missions de supervision	BAD	En continu
Suivi inadéquat du gouvernement	Nommer un point focal pour les projets de la Banque au sein du ministère des Finances	Gvt-S	Immédiatement
Changements dans l'environnement du projet ayant une incidence sur l'avancée de l'exécution du projet	Effectuer des examens rigoureux du projet afin d'évaluer l'avancée de son exécution, d'identifier les goulots d'étranglement et de recommander des mesures d'atténuation	Gvt-S/BAD	En continu

Indicateurs socioéconomiques comparatifs pour les Seychelles

	Année	Seychelles	Pays en Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		0	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2010	,1	1 031	5 629	1 069
Population urbaine (% of Total)	2005	...	40,0	44,8	77,7
Densité de la population (au Km ²)	2010	185,9	3,4	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2009	8 480	1 550	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2010	47,3	39,5	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2010	47,5	41,4	39,8	43,3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum.	2005	...	0,433	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 169 pa)	2005	...	n.a	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	...	42,3	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2010	0,4	2,3	1,3	0,7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2005	...	3,3	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	23,8	40,3	29,2	17,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2010	7,3	3,8	6,0	15,3
Taux de dépendance (%)	2009	43,9	77,6	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	101,3	99,5	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2009	26,3	24,4	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2009	72,9	56,0	66,9	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2009	78,0	57,1	68,9	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2009	18,1	34,2	21,5	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2009	7,8	12,6	8,2	8,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2009	10,8	78,6	49,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2005	...	127,2	51,4	6,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	2,3	4,4	2,7	1,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	...	530,2	440,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2008	70,0	42,9	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2008	407,0	116,6	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2005	...	52,7	63,4	99,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2004	88,0	64,9	84,0	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2005	...	65,4	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2005	...	41,0	54,6	99,8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VI	2008	6,0	4,6	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2008	32,0	315,2	161,9	14,1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	96,0	81,8	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	97,0	81,0	81,7	92,6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005	...	30,9	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2007	2 463	2 462	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2007	3,5	2,4	4,0	6,9
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2009	106,2	102,8	106,8	101,5
Primaire - Filles	2009	107,4	99,0	104,6	101,2
Secondaire - Total	2009	105,0	35,0	62,3	100,3
Secondaire - Filles	2009	107,5	30,6	60,7	100,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2009	84,9	38,1
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2008	91,8	64,8	81,0	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	91,4	74,0	86,6	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	92,3	55,9	75,6	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	5,0	4,6	...	5,4
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2008	2,2	7,8	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2005	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2005	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	12,5	1,2	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

janvier 2011

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

ANNEXE V

**PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES POUR LES
SEYCHELLES**

	1980	1990	2000	2007	2008	2009
RNB par habitant - Méthode Atlas (en \$ É-U actuels)	2,137	5,167	7,420	11,060	10,290	..
PIB (en millions de \$ É-U actuels)	147	369	738	1,026	926	596
PIB (constant 2000 \$ É-U) (en millions)	282	400	738	853	846	788
Croissance du PIB réel (% annuel)	..	7.5	24.5	9.7	-0.9	0.7
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	..	6.0	23.2	9.2	-1.4	-7.3
Formation brute de capital (% du PIB)	38.3	24.6	32.7	29.3	36.1	29.1
Économies nationales brutes (% du PIB)	11.5	25.9	23.9	9.1	-14.1	7.7
Exportations de biens et services (% du PIB)	49.7	62.5	68.5	85.1	110.1	105.0
Dépenses de consommation finale des administrations publiques (% du PIB)	28.7	27.7	33.6	31.2	15.1	13.9
Dépenses de consommation finale des ménages (% du PIB)	55.1	52.0	33.6	56.5	89.7	82.0
Importations de biens et services (% du PIB)	71.8	66.7	68.5	102.1	150.9	130.0
Gouvernement central – Revenu total et dons (% du PIB)	45.5	55.0	31.2	32.2	36.4	33.7
Gouvernement central – Dépenses totales et prêts nets (% du PIB)	52.1	49.4	42.6	40.9	39.8	31.1
Gouvernement central - Solde budgétaire (% du PIB)	-6.6	5.6	-11.5	-8.7	-3.3	2.6
Liquidités et quasi-liquidités (M2) en % du PIB	33.6	39.8	76.5	67.4	67.8	64.6
Croissance des liquidités et des quasi-liquidités (% annuel)	..	13.6	4.6	-8.0	28.0	-9.6
Réserves internationales brutes en mois d'importations	1.8	0.8	0.8	0.3	0.4	1.4
Réserves nationales brutes (en millions de \$ É-U actuels)	18.4	16.6	33.6	25.8	41.4	114.0

Source : Département des statistiques de la BAD

ANNEXE VI

Situation des OMD dans les Seychelles (en date de 2010)

OBJECTIF :	Statut	Facteur de succès/d'échec	Remarque
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	Atteint : seuil national de pauvreté supérieur à 1 \$ É-U PPA	Politiques de développement national, appui budgétaire et mesures programmatiques faisant intervenir des organismes publics et des organisations de la société civile	Dans certains secteurs, les organismes publics sont les principaux contributeurs aux OMS
Enseignement primaire pour tous Atteindre 100 % de scolarisation des enfants de 6 à 12 ans dans les écoles primaires d'ici à 2015	Atteint	Idem ci-dessus	La valeur accordée par les parents à l'éducation joue un rôle important
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Atteint	Idem ci-dessus	Des disparités subsistent pour les deux genres
Réduire la mortalité infantile	Atteint	Des différences dans les critères fixés pour les indicateurs aux Seychelles rendent difficiles les comparaisons de données entre les années d'observation	Faible taux de mortalité/existence de certaines disparités Difficile de réduire davantage les taux, déjà au niveau de ceux des pays de l'OCDE
Réduire la mortalité maternelle	Atteint	Politiques de développement national, appui budgétaire et mesures programmatiques faisant intervenir des organismes publics et des organisations de la société civile	Possibilité d'atteindre zéro décès dans quelques années
Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	Atteint concernant l'accès aux antirétroviraux (ARV)	Idem ci-dessus : les populations les plus exposées doivent faire l'objet d'une attention particulière Des études nationales sont nécessaires pour améliorer les stocks de données	Augmentations pandémiques mais 100 % d'accès aux ARV et service de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique gratuit
Assurer un environnement durable	Atteint	Idem ci-dessus : suivi du blanchiment des coraux et des fortes tempêtes tropicales nécessaires pour mieux comprendre les processus et les répercussions sur le développement social	L'essentiel du territoire national est protégé : fort engagement des OSC
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	En cours : dette publique encore problématique	Accords bilatéraux et multilatéraux dans les principaux secteurs du développement national : de nouveaux accords sont en train d'être forgés avec d'autres partenaires	Crise de la dette en grande partie finie ; nécessité de rester vigilant pour maintenir les acquis présents

Source : Ministère des Affaires étrangères août 2010, *Seychelles Millennium Development Goals: Status Report 2010*

ANNEXE VII

CLASSEMENT DES SEYCHELLES - EPIP 2007-2010

		2007	2008	2009	2010
A. Gestion économique	1. Gestion macroéconomique	2.0	3.0	3.5	4.0
	2. Politique budgétaire	2.0	2.5	3.0	3.0
	3. Politique d'endettement	3.5	2.5	3.0	3.5
B. Politiques structurelles	4. Commerce et intégration régionale	2.0	2.5	3.0	3.0
	5. Secteur financier	2.5	2.5	2.0	2.0
	6. Environnement réglementaire des affaires	2.5	2.5	2.5	2.5
C. Politiques d'intégration sociale/d'équité	7. Égalité des sexes	4.0	4.0	4.5	4.5
	8. Équité de l'utilisation des ressources publiques	4.0	4.0	3.5	3.5
	9. Renforcement des ressources humaines	3.0	3.5	3.5	3.5
	10. Protection sociale et emploi	4.5	4.5	4.5	4.5
	11. Politiques et réglementation de l'environnement	4.5	4.5	5.0	5.5
D. Gestion du secteur public et institutions	12. Droits de propriété et gouvernance fondée sur les règles	3.5	3.5	4.0	4.0
	13. Qualité de la gestion budgétaire et financière	3.0	3.5	3.5	3.5
	14. Efficacité de la mobilisation de revenus	3.0	3.5	3.5	3.5
	15. Qualité de l'administration publique	3.0	3.0	3.0	3.0
	16. Transparence, responsabilisation et corruption dans le secteur public	3.0	3.5	3.5	3.5
Note totale		2.98	3.10	3.29	3.45

ANNEXE VIII

ACTIVITÉS DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT PAR SECTEUR

PARTENAIRE	ACTIVITÉS					
	Réformes économiques	Développement social	Secteurs de croissance/productifs	Infrastructure et équipements	Environnement	Questions thématiques/transversales
Bailleurs de fonds multilatéraux						
<i>BAD</i>	Appui budgétaire général (prêt fondé sur la politique) ; garantie partielle de crédit					
<i>FMI</i>	Facilité de financement élargie					
<i>Banque mondiale</i>	Prêt pour la politique de développement	Renforcement des capacités statistiques ; assistance technique pour les réformes sociales, de santé et de l'entreprise publique ; assistance technique dans les pêcheries				
<i>Union européenne</i>	Appui budgétaire général		Appui budgétaire pour la politique des pêcheries		Gestion des déchets solides	Renforcement des capacités des ONG ; respect des droits de l'homme ; don pour lutter contre la piraterie
Bailleurs de fonds bilatéraux						
<i>Italie</i>		Bourses				
<i>Allemagne</i>		Bourses ; projets de développement communautaire				
<i>France</i>		Formation/AT en matière de santé			Assistance technique dans la gestion de l'environnement et des catastrophes naturelles	
<i>Pays-Bas</i>		Formation				
<i>Suède</i>		Formation/bourses				
<i>Australie</i>		Formation/bourses				
<i>Canada</i>		Formation/bourses				
<i>Cuba</i>		Bourses/AT				
<i>Chine</i>		Renforcement des capacités		Établissements médicaux sanitaires		
<i>Inde</i>		Formation/bourses, fournitures médicales				
<i>Japon</i>		Formation/bourses	Pêcheries (AR/dons)			
<i>Russie</i>		Bourses				
<i>Singapour</i>		Bourses				
<i>É.-U.</i>		Formation				Dons aux ONG
Autres Bailleurs de fonds						
<i>BADEA</i>		Centres de formation maritime		Système d'égouts de Praslin		
<i>FAO</i>		Coopération technique				
<i>Fonds de l'OPEP</i>				Éducation		
<i>PNUD</i>					Renforcement des capacités ; gestion intégrée de l'eau ; préservation de la biodiversité	

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque africaine de développement (2008), *Cadre stratégique pour le renforcement du soutien du Groupe de la Banque aux pays à revenu intermédiaire*, ADB/BD/WP/2008/71 et ADF/BD/WP/2008/41; mai.

Banque africaine de développement (2009), *Seychelles Interim Strategy Note*, ADB/BD/WP/2009/51 ; mars.

Banque africaine de développement (2009), *Seychelles: Gender Socialization in the Home- Its Impact on Boys' Achievement in Primary and Secondary Schools*, ADB/BD/IF/2009/335; décembre.

Banque africaine de développement (2010), *Seychelles Country Portfolio Performance Report and Interim Strategy Note 2009-2010 Completion Report*, ADB/BD/WP/2010/211; décembre.

Fonds monétaire international (2011), *Seychelles: 2010 Article IV Consultation and Second Review under the Extended Arrangement, Request for Rephrasing of Disbursements, and Financing Assurances Review*, Country Report 11/5, janvier.

République des Seychelles (2010), *Seychelles Millennium Development Goals: Status Report 2010*, Ministry of Foreign Affairs, août.

République des Seychelles (2007), *Seychelles Strategy 2017*.

Banque mondiale (2009), *Governance Matters VIII: Governance Indicators for 1996-2008*, www.worldbank.org/wbi/governance

Banque mondiale (2010), *Doing business 2010 : Réformes en ces temps difficiles*, www.doingbusiness.org

Encadré 1 : Deuxième génération de réformes

Le programme actuel de réformes économiques s'inspire toujours du Memorandum of Economic and Financial Policies (MEFP) défini avec le FMI dans le cadre de la FFE. Comme l'expose le MEFP, le gouvernement s'est lancé dans des réformes de deuxième génération, avec pour objectifs de consolider la stabilité macroéconomique, d'achever la restructuration de la dette et atteindre la soutenabilité externe, et d'améliorer l'efficacité économique et augmenter la croissance par l'application de nombreuses réformes structurelles. Nous citerons notamment :

La poursuite des réformes de l'administration publique et de la GFP

L'achèvement des réformes fiscales, notamment l'introduction de la TVA en 2012

Une efficacité, un suivi et une responsabilité accrues des entreprises publiques

Le lancement d'une réforme du système de sécurité sociale

L'amélioration de l'environnement des affaires (libéralisation du régime de licences, des processus d'investissement et des procédures d'octroi de permis de travail)

Le pays a réitéré à de nombreuses occasions son engagement au plus haut niveau envers ce programme, notamment lors du discours prononcé à l'occasion de la journée nationale par le président (juin 2010), lors de la présentation du budget par le ministre des Finances (décembre 2010) et lors de l'allocation du président sur l'état de la nation (février 2011).

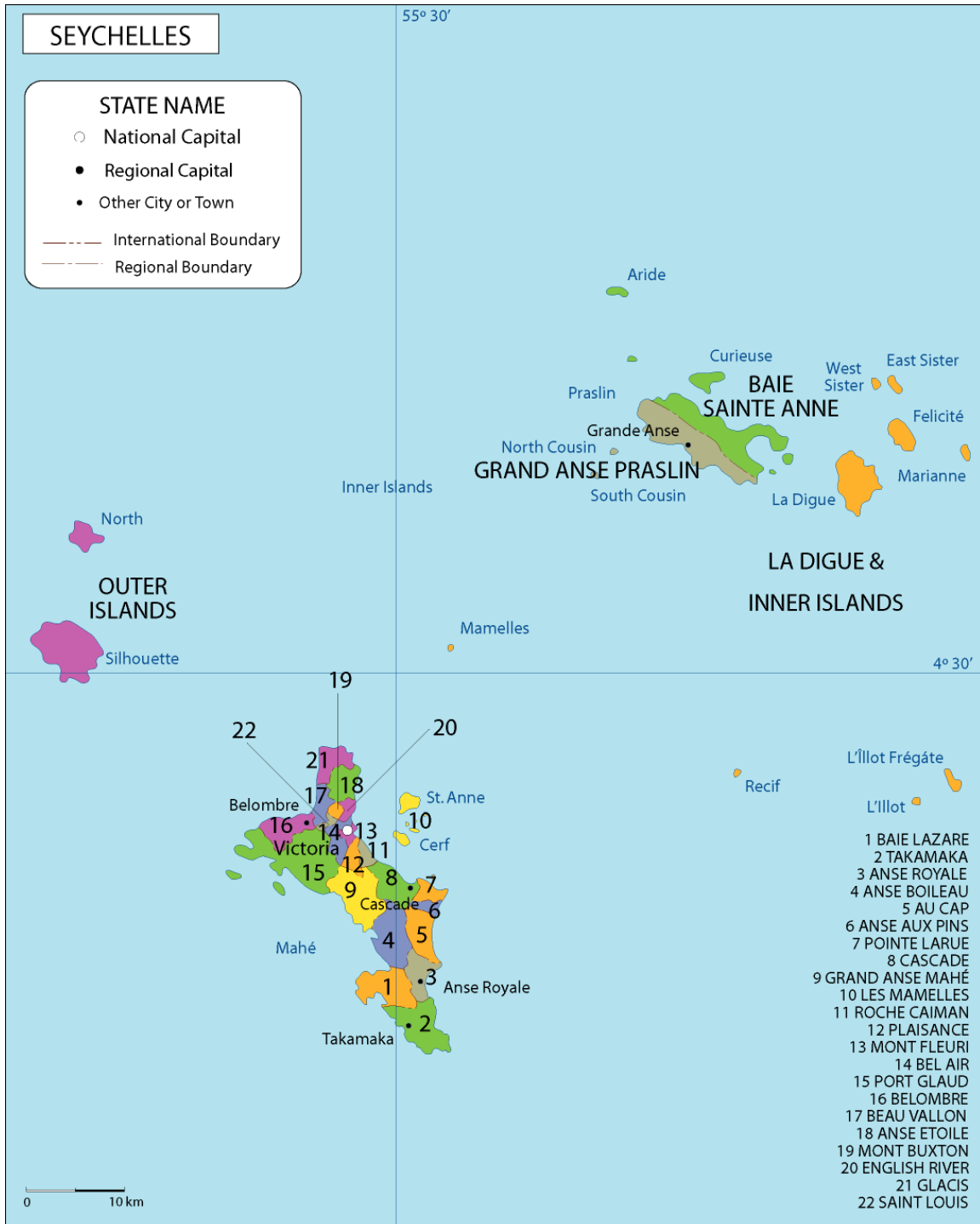
Encadré 2 : Évolution des réformes fiscales et de politique budgétaire

La croissance plus forte que prévue en 2010 a accru les recettes fiscales, tandis que la dépréciation de la SCR par rapport au dollar américain a stimulé le commerce et les taxes sur les importations. Les réformes fiscales ont également bien progressé : la révision de la législation sur la fiscalité des affaires a été adoptée en janvier 2010, réduisant les taux et élargissant l'assiette. L'assiette fiscale sur les ventes a été élargie, les effets en cascade ont été réduits et les taux concessionnels sont progressivement supprimés. Une taxe sur les revenus personnels, prélevée à la source, a été introduite en juillet 2010, en remplacement des cotisations de sécurité sociale auparavant versées par les employeurs et employés. La pierre angulaire finale des réformes fiscales sera l'introduction de la TVA à partir de juillet 2012. En outre, l'accélération du remboursement des prêts des entités publiques à l'État et la libération partielle de la réserve pour dépenses d'investissement, convenue au début de la FFE, ont fourni une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire. Du côté des dépenses, les retards dans la mise en œuvre de la nouvelle grille des salaires et du dispositif destiné aux professionnels de la santé et de l'éducation, ainsi que la maîtrise accrue des dépenses, notamment consacrées aux programmes sociaux, ont conduit à des économies importantes. Un Compte unique du Trésor a été mis en place fin 2009 et représente une avancée majeure concernant la capacité du gouvernement à suivre et maîtriser les dépenses publiques ainsi qu'à gérer les soldes de trésorerie. Toutefois, les paiements d'intérêts nationaux ont été plus élevés qu'escomptés en raison du coût d'investissement lié à la conversion d'obligations du gouvernement à 20 ans en bons du Trésor.

Encadré 3 : Progrès dans la restructuration de la dette

L'accord de restructuration de la dette conclu avec les créanciers du *Club de Paris* en avril 2009 a vu les Seychelles bénéficier d'une radiation provisoire de 45 % de leur dette (pour une valeur d'environ 65 millions de dollars EU). La moitié a été annulée immédiatement et le reste, qui était lié à une première revue positive de la FFE, en juillet 2010. Le solde de la dette du *Club de Paris* a été rééchelonné sur 18 ans, avec un délai de grâce de cinq ans. Concernant la *dette commerciale*, l'offre d'échange de la dette du pays s'est clôturée avec succès en février 2010 (appuyée par le Groupe de la Banque sous forme d'une garantie de crédit partielle de 10 millions de dollars EU), avec une annulation de 50% de la dette au moyen de la restructuration de créances d'une valeur nominale de 320 millions de dollars, dont les 230 millions de dollars d'euro-obligations, les 55 millions d'euros de bons d'amortissement et les prêts détenus par trois banques commerciales. Depuis, les discussions avec les *créanciers commerciaux et bilatéraux autres que ceux du Club de Paris*, ont également progressé. Tous les créanciers bilatéraux et un créancier commercial ont soit signé des accords, soit indiqué d'une autre manière qu'ils étaient prêts à accepter des conditions au moins aussi avantageuses que celles du Club de Paris. Tous ces efforts confirment la forte détermination du gouvernement à parvenir à une dette soutenable et assurer une croissance durable à moyen terme.

CARTE ADMINISTRATIVE DES SEYCHELLES



Avertissement : Cette carte a été fournie par le personnel du Groupe de la BAD à l'intention exclusive des lecteurs du rapport. Les dénominations utilisées et les frontières indiquées n'impliquent, de la part du Groupe de la Banque et de ses membres associés, aucun jugement quant au statut juridique d'un quelconque territoire, ni aucune reconnaissance ou acceptation de telles frontières.